

Nouvelles peintures murales romaines à Bümpliz : enduits peints issus de la fouille 2014 de Bienzgut, Bernstrasse 75B

Autor(en): **Dubois, Yves / Broillet-Ramjoué, Evelyne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie Bern : Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des
Kantons Bern = Archéologie bernoise : annuaire du Service
archéologique du canton de Berne**

Band (Jahr): **- (2022)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-984725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles peintures murales romaines à Bümpliz

Enduits peints issus de la fouille 2014 de Bienzgut, Bernstrasse 75B

Yves Dubois et Evelyne Broillet-Ramjoué

1

Introduction

La *villa* de Bümpliz, partiellement située sous l'église Saint-Maurice et fouillée à partir de 1760, a livré dès 1890 des enduits peints, décor caractéristique de l'architecture romaine¹. Certains éléments alors découverts, appartenant à un plafond à fond blanc très bien préservé, ont été restaurés et sont conservés au Musée historique de Berne (voir infra fig. 21 et 24). Ils n'ont cependant fait l'objet que d'analyses préliminaires sous forme de notices parues dans des ouvrages généraux sur la peinture murale romaine en Suisse². Les fouilles d'urgence menées entre les années 1960 et la fin des années 1990 ont également fourni des décors fragmentaires qu'il reste à étudier.

Entre septembre et décembre 2014, la fouille d'un jardin du Bienzgut (à présent un centre de rencontre) a dégagé un secteur encore inexploré de l'aile septentrionale (bâtiment C) de l'établissement romain. Elle recoupe une intervention de 1999 et enrichit le plan de ce corps de bâtiment autonome, partiellement reconnu entre 1890 et 1997 (fig. 1)³. Cette fouille a surtout permis, grâce à une équipe sensibilisée à ce matériau archéologique fragile qu'est la peinture murale, la récolte non seulement des fragments d'enduit peint présents dans les couches de démolition ou, pour ceux d'étapes antérieures de l'édifice, des couches de remblai, mais aussi le prélèvement, confié au département de restauration du Service archéologique du canton de Berne (SAB), d'une portion de paroi tombée d'un seul tenant, un gisement de 2,50 × 2 m environ. C'est ainsi que 82 caisses de matériel sont issues de cette intervention dont l'étude, après traitement au département de restauration, a été confiée au bureau Pictoria S.n.c., à Lausanne⁴. Nous en présentons ici les principaux résultats.

2

Les constats de 2014

2.1

Les bâtiments

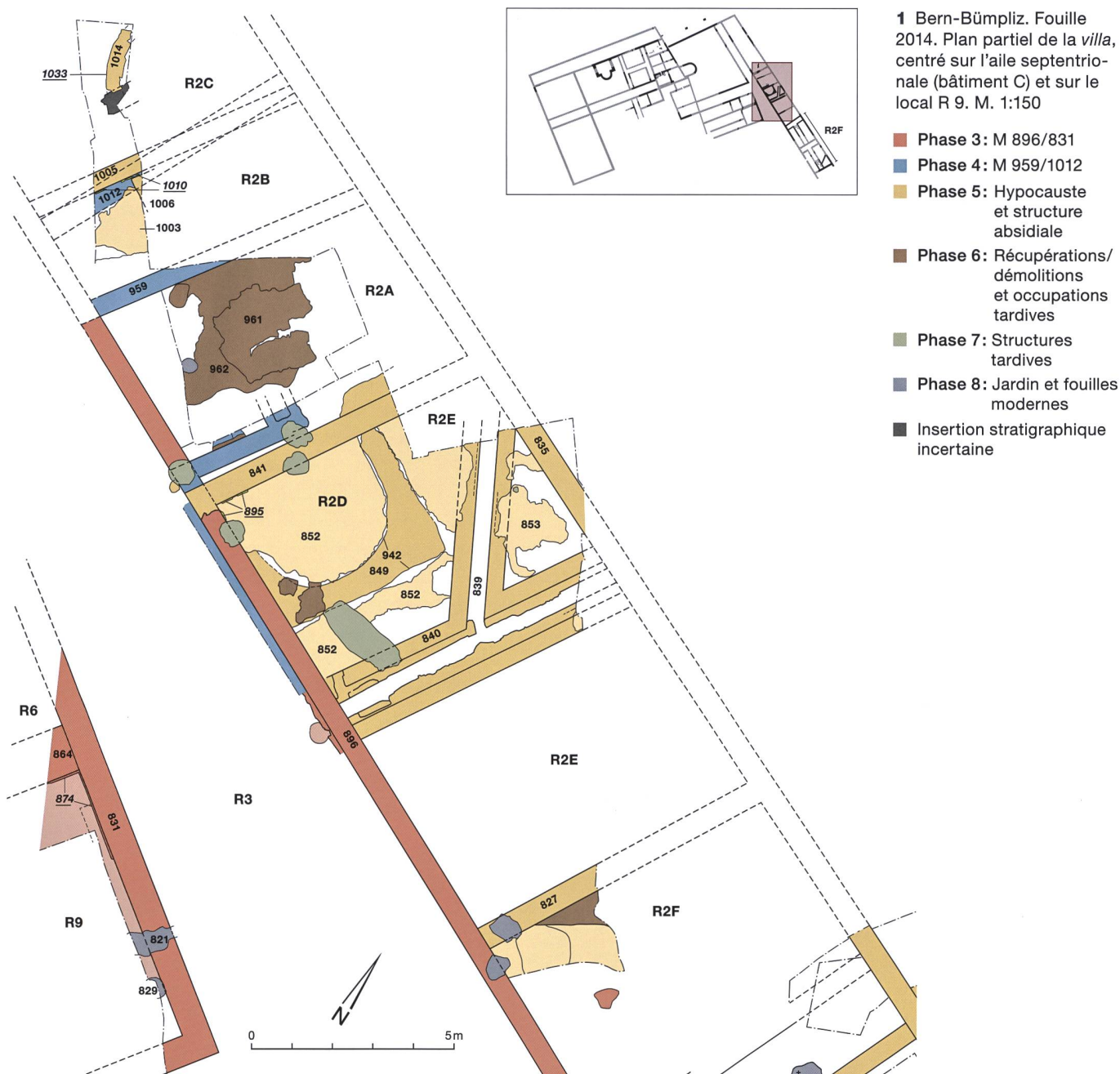
Dans son extension maximale, ce corps de bâtiment rectangulaire en marge de la *pars urbana* s'étire sur 55 m au moins, probablement 80 m, pour une largeur de 8-10 m. Une enfilade de pièces s'y succède, dont les plus singulières sont, à l'est, deux salles jumelles d'environ 13 m, chauffées par hypocauste en T et, au centre du bâtiment, la pièce R2E, également chauffée par canal en Y et dont plus d'un tiers de la surface est occupée par une structure absidale (R2D). Cette pièce semble avoir eu deux états : l'observation des structures mises au jour en 2014 atteste globalement d'au moins trois phases de constructions dans cet édifice, mal définissables et à la chronologie encore flottante, comprise entre le début du 2^e siècle et le milieu du 3^e siècle. On notera également que les murs de refend connus de l'aile ne sont pas perpendiculaires aux murs de façade.

1 Pour une présentation du site et un historique des fouilles de la *villa*, Rohrbach 2012 et 2016, 184-187.

2 Drack 1950, 19, 60-62, fig. 30-32, pl. XXXV-XXXVII, et 1986, 40-41, fig. 22-23 ; Bolliger Schreyer 2006, 28-29.

3 Chantier dirigé par Yann Mamin (2015) ; cf. Rohrbach 2016, 193-195.

4 Mandat confié en 2019 à Pictoria S.n.c. par le SAB ; la reconstitution des ensembles a été réalisée par Sophie Bujard et Melinda Meuwly, collaboratrices Pictoria, et par les soussignés, auteurs de l'étude. Nous tenons à remercier ici Barbara Chevallier, René Bacher, Andrea Schaer et Adriano Boschetti pour avoir décidé et piloté ce mandat ; Frédérique Tissier et Yann Mamin pour leur étroite collaboration et leur disponibilité.



2.2

Répartition des enduits *in situ* et en position secondaire

De rares vestiges d'enduits encore en place ont été dégagés. Dans l'édifice méridional adjacent au bâtiment C, en R9, les murs 864 et 831 portaient sur 3 m un enduit blanc de plinthe, à la surface très érodée par l'environnement humide, après abandon des structures (874, fig. 2).

Dans le bâtiment C, on relève de petits lambeaux d'enduit contre le mur 1005 (1010) dans la pièce R2B (895) et quelques centimètres de revêtement préservés contre les murs 841 et 896 au contact avec le sol 852, à l'angle ouest de la pièce absidiale R2D (895). Dans le local R2C, la face et l'intrados de l'arcature effondrée 1014 conservaient également leur enduit (1033), mais ce revêtement a été protégé et ré-enfoui avec sa structure portante après la fouille.



2 En R9, l'enduit blanc 874 *in situ* contre les murs 831 et 864 montre les traces d'une érosion de la surface, entamée par l'humidité.

La répartition du matériel en position secondaire (démolition) se concentre principalement dans les pièces R2A et R2E. Toutefois, la singularité d'une partie de ce matériel réside dans le fait que certains décors, présents en démolition ou en récupération finales, ont également été retrouvés en remblai de construction de certaines structures de l'état final 5, en particulier dans les pièces R2E et R2B, sous les sols 853 et 1004. Ce paradoxe pourrait s'expliquer si ces décors étaient antérieurs à l'état 5, et pour partie abattus lors de son édification⁵ (suppression de certains murs), pour partie maintenus dans le nouvel agencement. Cependant au-

cun argument stratigraphique ne peut en l'état étayer cette hypothèse, ni l'infirmier.

Les deux principales peintures murales ont été retrouvées dans la pièce R2A pour l'une, sous forme d'un gisement homogène écroulé d'un seul tenant sur une abondante démolition de tuiles (fig. 3), et dans la pièce R2C pour l'autre, en remplissage de l'hypocauste 839 et de la récupération du mur d'abside M 849, ainsi que sur le sol environnant 852/853.

Plusieurs ensembles que l'on qualifiera de résiduels, car faiblement représentés, proviennent de la couche de démolition générale – largement remaniée au cours du temps – recouvrant l'ensemble du site, dont le passage R3, ou de remblais associés à des structures des états 3, 4 ou 5. Certains d'entre eux ont été échantillonnés dans les pièces R2B et R2C, succinctement explorées à la faveur d'une tranchée de canalisation prolongée au nord-ouest de l'aire de fouille : en R2B, les remblais de construction d'agencements de l'état 5 y livrent également des fragments retrouvés ailleurs sur le site, témoins de leur dispersion lors de ces travaux. Notons enfin des enduits en démolition associés aux locaux R6 et R9 du bâtiment méridional.

⁵ Ou, rien ne s'y opposant archéologiquement, d'un état antérieur, comme l'état 4.

3 La peinture écroulée sur la démolition de tuiles dans la pièce L2A ; à droite, mur 896.



3

Discrimination des revêtements, chronologie et attributions

On compte 24 enduits de natures diverses, attestés par quelques fragments ou en quantité⁶.

Distinction et stratigraphie des enduits

Outre leur provenance et leur décor, les enduits sont prioritairement distingués les uns des autres par l'examen de leur stratigraphie. L'enduit romain est en effet composé de plusieurs mortiers différents, constitués d'un liant à base de chaux (matrice) et d'une charge de sables et graviers, de terre ou de tuile pilée (agrégat), dont la granulométrie varie intentionnellement. Ces strates sont posées successivement, allant de la plus grossière, en accrochage à la structure portante, à la plus fine, l'*intonaco*, couche de chaux sur laquelle la peinture est réalisée. Certains mortiers sont posés en double-couche, d'autres peuvent recevoir des charges supplémentaires, comme de la poudre de tuileau à des fins d'isolation thermique ou hydrique.

Les enduits conservent parfois l'entier de leur stratigraphie, dont témoignent à leur revers l'empreinte de la maçonnerie ou d'autres structures architecturales.

À Bümpliz, les enduits antonino-sévériens semblent être généralement constitués de quatre couches de mortiers différents et avoir une épaisseur oscillant entre 3,5 et 6 cm⁷.

Le tableau (fig. 4) réunit l'ensemble des revêtements déterminés, leur provenance et une proposition d'attribution chronologique et spatiale.

Ils se répartissent en deux grandes catégories :

1) Les revêtements isolants de bas de façade, au mortier de tuileau grossier, peu représentés sur la fouille et uniformément peints en rouge. Les enduits V et X, retrouvés en remblai, pourraient avoir revêtu pour l'un le mur 896 à l'état 3, pour l'autre le mur 835 ; l'enduit W en démolition de l'état 5 correspond-t-il au revêtement *in situ* 895 ?

2) Les enduits au mortier majoritairement sableux, à surface peinte ou non. Cinq enduits présentent une simple surface blanche unie (M à Q) ; parmi ces enduits neutres ou trop frag-

mentés pour conserver un décor, on notera ceux provenant du bâtiment méridional A, dans les pièces L6 (M) et L9 (N), correspondant à l'enduit *in situ* 874. En outre, dans le bâtiment C, relevons deux enduits de plafond ou de voûte ; tous deux conservent au revers le négatif caractéristique des procédés romains d'accrochage : les bottes de roseaux parallèles, d'un diamètre moyen de 3 cm, liées entre elles pour former des structures voûtées ou décaissées par exemple (enduit U, fig. 5) et le lattis de bois croisé, sans doute du sapin, larges de 3 cm, fréquent en plafond (enduit T, fig. 6)⁸. Pour le reste, les décors sur fond blanc de locaux secondaires constituent avec les décors polychromes de pièces majeures l'essentiel du corpus.

La peinture murale la plus spectaculaire (ensemble A) l'était déjà lors de sa découverte. La pièce R2A renfermait en effet une importante démolition de tuiles (962), vraisemblablement tombées lors de la ruine de l'édifice, recouverte d'un gisement d'enduits peints écroulés postérieurement (961 ; fig. 8). Ce gisement d'environ 2,50 × 2,30 m, a été soigneusement prélevé à la main, suivant un carroyage au maillage de 25 cm de côté, permettant par la suite une re-composition aisée et très complète malgré la grande fragilité des fragments (fig. 7).

Le gisement mêlait à cette peinture murale un enduit blanc distinct, peu orné et peu représenté quantitativement (ensemble H), effondré sans doute en même temps que les tuiles auxquelles il était majoritairement mélangé (962).

Les pièces R2D et R2E ont pour leur part livré plusieurs décors : les ensembles B et C étaient mêlés à la démolition remplissant la récupération de l'élévation du mur absidé 942 ou gisant sur le sol 852/853. Mais C provient aussi du remblai d'installation du sol 853, ainsi qu'on l'a dit plus haut, induisant son antériorité à cette

6 550 remontages et fragments ont été retenus dans le rapport d'étude (Dubois/Broillet-Ramjoué 2021), comme représentatifs des décors. Leur numérotation catalogue est ici discontinuée, en raison de la sélection opérée pour l'illustration.

7 On trouvera dans Dubois/Broillet-Ramjoué 2021 la description stratigraphique des 24 enduits muraux.

8 Gografe 1999, 158-162, 242-244 ; Dubois 2016a, 91-95. À noter que la surface de l'enduit U, très érodée, conserve quelques traces beiges à jaunâtres.

Récapitulatif groupes décoratifs

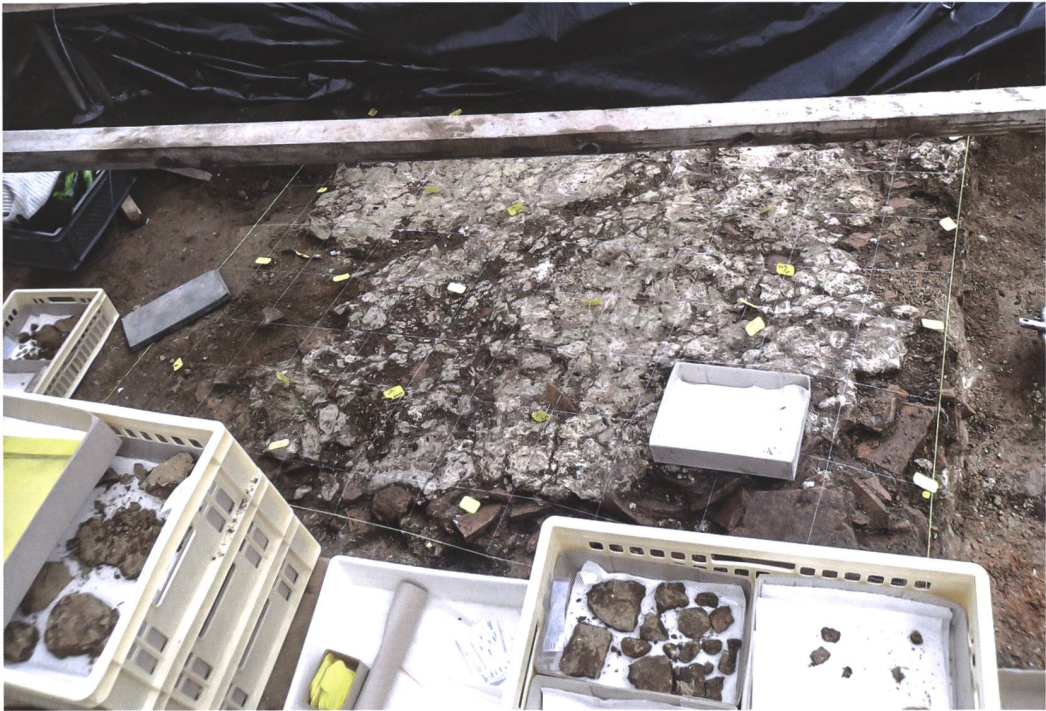
Enduit	Description décor	Phase d'attribution	Local présumé
A	Décor à panneaux blancs, cadres bleus, guirlandes et oiseaux	phases 4 ou 5	R2A, M959
B	Variante décor A	phases 4 ou 5, en place jusqu'en phase 6	R2A, M841 ?
C	Décor à soubassement de marbres feints, champs supérieurs blancs ornés de pampres, de guirlandes et d'oiseaux, interpanneaux orangés à hampe végétale stylisée	antérieur à phase 5, en place jusqu'en phase 6	R2E
D	Décor à soubassement de marbres feints et fond supérieur blanc, orné de motifs végétaux et de candélabres étroits ; éventuelle mégalographie ?	antérieur à phase 5, en place jusqu'à la démolition finale	R2C
E	Motifs géométriques et végétalisants sur fond blanc	antérieur à phase 5	–
F	Décor à fond blanc de bandes, filets et motifs végétaux sur plinthe mouchetée ; large bandeau rouge de bordure	phase 4	R2B-R2E ?
G	Décor à fond blanc de bandes et filets	antérieur à phase 5	R2A-R2B-R2D ?
H	Motifs végétalisants sur fond blanc	antérieur à phase 5	R2B-R2D
I	Bandes et filets, motifs végétaux sur fond blanc, bord de paroi rouge	phase 5 étage	R2A-R2E ?
J	Bande noire sur fond blanc, arête d'angle rouge	phase 5 sur arcature ou linteau de baie de M1005	entre R2B et R2C
K	Fond rouge, filet sur fond blanc	antérieur à phase 5	–
L	Bandeaux rouges et mouchetis rouges sur fond blanc	phase 3 ou 5 ?	R2F, enduit de façade de M835 ?
M	Fond blanc	phase 3	R6
N	Fond blanc	phase 3	R9, correspondant à l'enduit <i>in situ</i> 874(?)
O	Fond blanc	phase 3 ou 5 ?	R2F, état chauffé du local
P	Fond blanc	phase 5	–
Q	Fond blanc	–	R2E ?
R	Fond rouge	contemporain ou antérieur à phase 3 (enduit 1 ^{er} s.)	R2A
S	Fonds blanc et rouge foncé	contemporain ou antérieur à phase 3 (enduit début 2 ^e s.?)	–
T	Fonds blanc plafond sur lattis de bois	antérieur à phase 5 ?	–
U	Fond blanc (vestiges motifs orangé) plafond sur bottes de roseaux	antérieur à phase 5	R2D ?
V	Fond rouge	phase 3	R3 enduit au tuileau de bas de façade de M896 ?
W	Fond rose-rouge	phase 5	R2D ? Enduit de tuileau, correspondant à l'enduit <i>in situ</i> 895 ?
X	Sans peinture	–	Enduit de tuileau en parement extérieur de M835 ?

4 Tableau récapitulatif des enduits de la fouille, déterminés par examen de leur stratigraphie et de leur décor.

5 (gauche) Revers de l'enduit de plafond U montrant le négatif d'un accrochage sur bottes de roseaux.

6 (droite) Revers de l'enduit de plafond T montrant le négatif d'un lattis de bois comme structure d'accrochage.





7 Prélèvement du gisement suivant le carroyage.

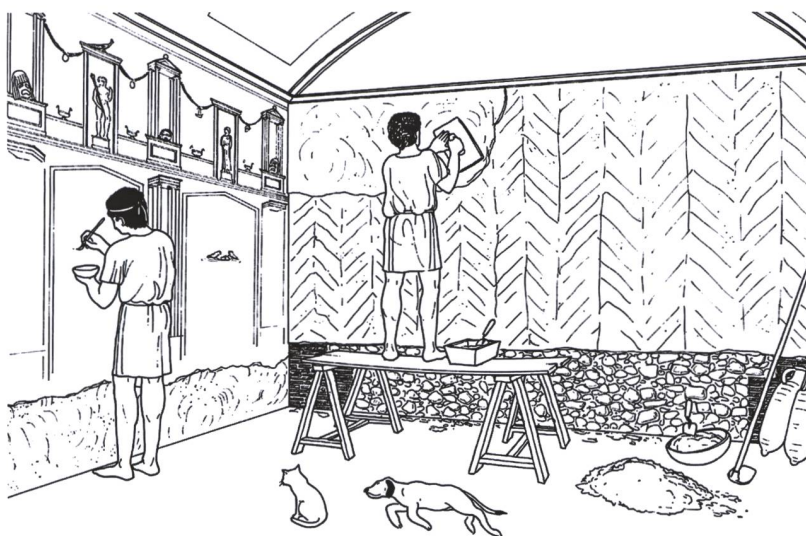
8 Schéma du carroyage avec trame de 25 cm de côté présentant le matériel repositionné suite à son nettoyage.

structure. Les enduits résiduels G à L, souvent récoltés dans deux locaux ou plus, présentent la même configuration avec une part de matériel en remblai de construction de l'état 5, et l'autre en démolition générale. Leur attribution à l'un ou l'autre local dépend, faute de mieux, de leur concentration plus ou moins forte.

Enfin, d'autres décors ont été disséminés dans la démolition générale, remaniée à de multiples reprises au cours du temps. C'est le cas des décors D, attribué au local 2C, et F, rattaché à R2B ou R2E; ils peuvent appartenir à la phase 5 ou être antérieurs et maintenus à cette phase.

Tous ces enduits sont issus, on l'a dit, des remblais de trois phases de construction successives et de la démolition générale du site. Leur stylistique et leur répertoire induit une chronologie assez rapprochée qui les situe dans la fourchette d'une à deux générations, entre le règne de Commode (180-192 apr. J.-C.) et les Sévères (193-235 apr. J.-C.). De rares éléments remontent toutefois à des états antérieurs : le fragment R présente une qualité de pose et de lissage de son fond rouge caractéristique d'une réalisation du 1^{er} siècle et les deux fragments formant l'ensemble S paraissent pour la même raison remonter au début du 2^e siècle.

bas de paroi				clôture				haut de paroi	
11	22	33	44	55	66	77	88	99	110
10	21	32	43	54	65	76	87	98	109
9	20			53	64		86	97	108
8	19		41		63			96	107
7					62				106
6	17								105
	16			49					
4					59				103
3							80	91	102
2	13				57		79	90	101
1	12	23		45	56	67	78	89	100
bas de paroi				mur				haut de paroi	



9 Étapes de réalisation d'un enduit : pose des mortiers successifs et peinture par registres sur l'*intonaco* frais.

Hormis ces deux attestations, les autres enduits déterminés présentent par ailleurs des similitudes de facture et de stratigraphie de leur mortier de support ; ils peuvent ainsi être réunis en familles induisant leur potentielle contemporanéité :

- famille 1 : enduits A, B, P
- famille 2 : enduits C, E, U
- famille 3 : enduits F, G, H
- famille 4 : enduits V, W, X.

4

Compréhension d'un enduit fragmentaire au travers de sa réalisation

Dans la réalisation des enduits romains, afin d'assurer la prise et la solidité du revêtement, dépendante du séchage de la chaux, la pose des couches successives de mortiers constitutifs se fait par registres limités (*pontate* en italien), en suivant les articulations futures du décor (fig. 9). On peut ainsi peindre à fresque (soit sur la surface encore humide pour fixer les pigments par carbonatation de la chaux) par secteur, en subdivisant la hauteur comme la longueur des parois. Par ailleurs, la logique du chantier veut qu'on enduise la couverture, plafond ou voûte, puis les parois, de haut en bas, afin de ne pas salir les parties déjà peintes et finies. Les jonctions entre les couches de mortier, particulièrement visibles au niveau de l'*intonaco*, support de la peinture, et de la couche de réglage sous-jacente,

présentent donc toujours un biseau marquant le départ de la couche inférieure.

La distribution de ces registres se calque en outre sur l'articulation du décor romain, couramment organisé en trois zones décoratives principales, parfois deux dans certains types de compositions.

Chacune des zones offre des composantes traditionnelles ou tout au moins attendues du répertoire décoratif, aidant ainsi à la compréhension et à la reconstitution d'un décor fragmentaire comme celui de Bümpliz. La connaissance de ce répertoire décoratif et de ses évolutions au cours du temps est donc fondamentale dans le processus de remontage, d'identification et d'attribution des motifs fragmentaires à telle composante ou telle zone décorative. Dans le cas de l'enduit à fond blanc du gisement A, il s'agit d'un décor à trois zones : un soubassement – entièrement disparu ici – une zone médiane constituant l'essentiel de la paroi, et une zone supérieure pouvant conserver l'amorce d'une couverture en voûte, auquel cas son décor s'y prolonge.

5

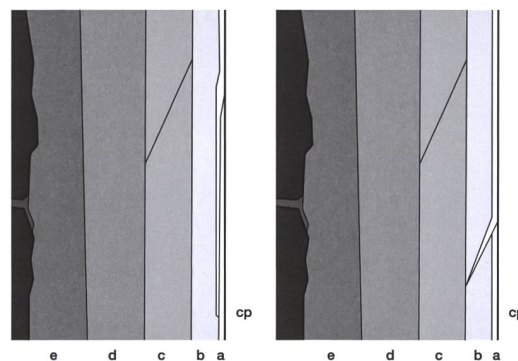
Les décors – description et analyse

5.1

Le décor A du gisement – pièce R2A

Les principaux remontages de ce décor conservent la partie haute de sa zone médiane, ainsi que des éléments de la zone supérieure.

Une différence de traitement de la surface de l'enduit se remarque en effet entre ce registre supérieur, dont le lissage horizontal de



10 Coupe schématique d'enduit au niveau d'un joint de *pontate* : les biseaux montrent la fin d'application d'une couche de mortier sur un registre de paroi et la reprise d'application en-dessous ou à côté ; la reprise est surtout visible au niveau de la pose de l'*intonaco* a (couches immédiatement superposées ou accompagnant la couche de réglage b).

l'*intonaco* reste visible, et le reste de la paroi, en-dessous, parfaitement lissé. Le passage de l'un à l'autre se lit en coupe des fragments (fig. 10), révélant une jonction dans la pose des mortiers de l'enduit, située comme souvent à la transition entre deux zones décoratives et occultée par un motif linéaire de séparation (*encadré*).

Si l'on ne connaît rien de la zone basse – tout au moins provenant de ce gisement, l'articulation et les dimensions des composantes de zone médiane permettent d'en proposer la prolongation sur le reste de paroi et de suggérer au moins en zone basse un modèle d'articulation du décor qui reste théorique, mais semble étayé par du matériel en démolition récolté dans la pièce voisine R2E, le décor B.

Description générale (fig. 11-16)

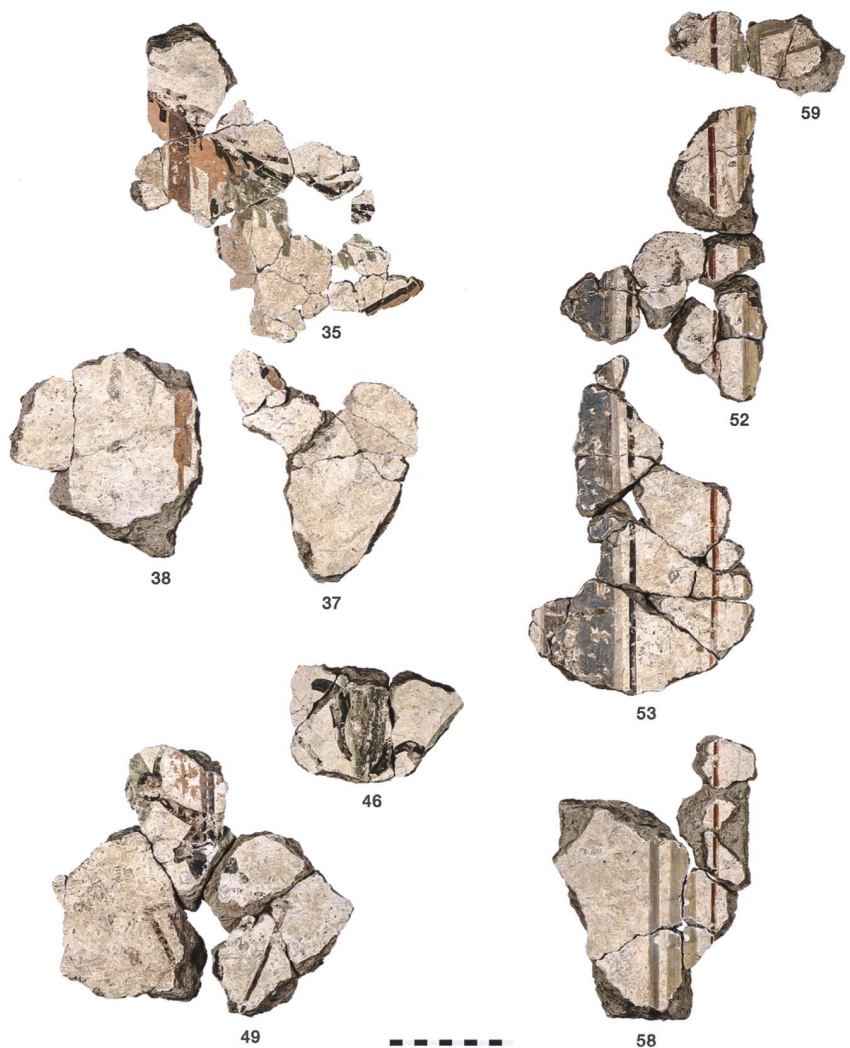
Telle qu'elle a pu être remontée (cat. 1), la peinture présentait donc en zone médiane des panneaux blancs alternés à des champs plus étroits, délimités par des bandeaux bleus à filets gris flanqués de filets noirs. Les panneaux larges sont rehaussés d'encadrements intérieurs composés d'un filet rouge et d'une bande et filet verts (cat. 52, 53 et 58). Cet ornement linéaire dessine, en haut de panneau, un genre de bâtisse réservant deux écoinçons à volutes noires (cat. 59) rejoignant trois rectangles sommitaux, un bleu axial et deux jaunes. À ces derniers sont attachées, par des nœuds de rubans à longs pans retombants, des guirlandes végétales rose-vert et noires à segment central beige-rosé et baies noires (cat. 5 à 7, 17, 32, 35, 62 à 64) au-dessus desquelles volettent deux oiseaux beigerosâtre. Les champs étroits – ou inter-panneaux – reçoivent des motifs composites verticaux, partiellement reconnus, stylisés et à demi-végétalisés. Il s'agit de l'évolution lointaine et transposée d'un élément du répertoire traditionnel de la peinture romaine du 1^{er} siècle de notre ère : le candélabre, support des lampes à huile. Au-dessus, court une corniche moulurée à modillons présentés en perspective (cat. 21 à 28), couronnée par un large bandeau noir qui assure la transition à la zone supérieure. Celle-ci est ornée, au-dessus des inter-panneaux de zone médiane, de trois tiges végétales stylisées, une centrale assez développée et deux latérales plus étroites, encadrées par deux bandes verti-

cales beige et jaune (cat. 79 à 98). Les champs restants, au-dessus des panneaux médians, sont agrémentés d'un singulier podium en perspective supportant un sol factice vert, portant des plantes et sur lequel prenait place, dans le remontage conservé ici, ce qui semble être un paon (cat. 111 à 125)⁹.

Une particularité du remontage principal du décor réside dans la rupture de la composition sur sa droite, par une bande verticale rouge flanquée d'un filet noir amputant d'un tiers la surface du panneau (cat. 9 à 15, 29) : on observe

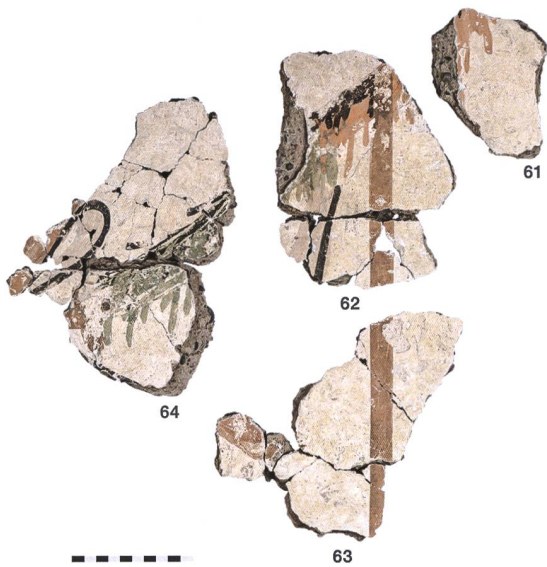
11 Décor A, zone médiane. Guirlandes en demi-festons à ruban retombant (cat. 38) et éléments de hampe de candélabre : gaine de feuilles (cat. 46) et anses de vase (?) sous motif circulaire feuillu (cat. 49). Éch. 1:6.

⁹ De très petits fragments, non illustrés ici, s'ajoutent à cat. 125 pour rendre le plumage caractéristique de cet oiseau.

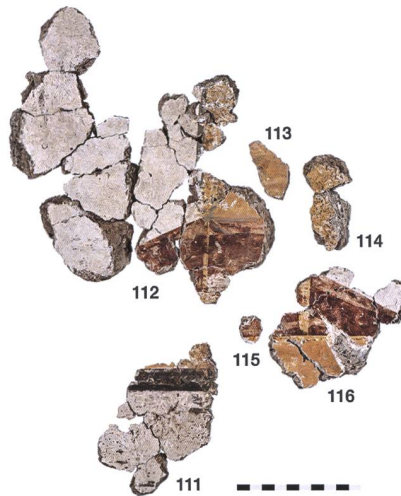




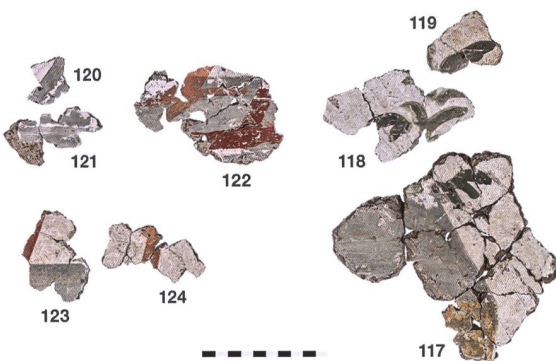
12 Décor A. Le principal remontage du gisement, attribué au mur septentrional du local E2A : l'angle de paroi (cat. 9-15), le haut des panneaux orné d'oiseaux et de guirlandes, l'ombelle de candélabre (cat. 1, 18-20), la corniche de transition en zone supérieure. Éch. 1:6.



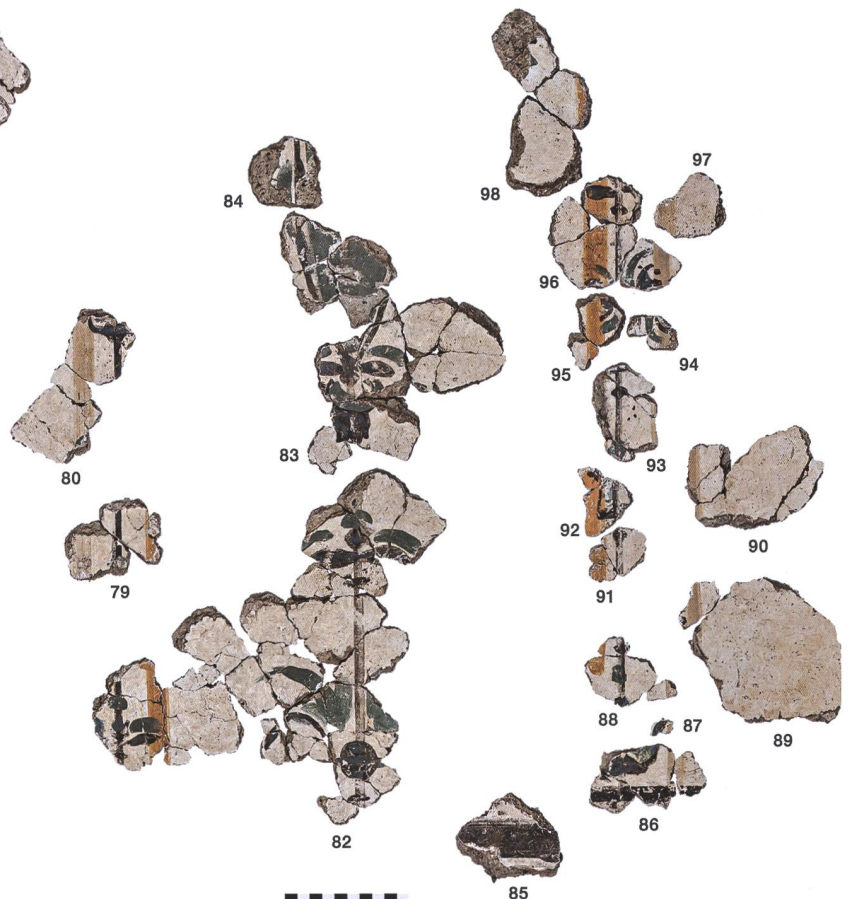
13 (gauche) Décor A, zone médiane. Nœud de guirlande en demi-feston et ruban retombant. Éch. 1:6.



14 (droite) Décor A, zone supérieure. Podium à degrés reposant sur la bande de transition noire très érodée. Éch. 1:6.



15 (gauche) Décor A, zone supérieure. Sol factice trapézoïdal vert porteur de plantes, et pattes d'oiseau (cat. 122, 123 ?, 124). Éch. 1:6.



16 (en bas) Décor A, zone supérieure. Tige stylisée à bouquets de feuilles (cat. 82) et ornement en « mandorle » (cat. 83-84), encadrée de tiges latérales flanquées de bandes jaune et beige. Éch. 1:6.

que la guirlande gauche aboutit sur la bande rouge sans solution d'attache comme c'est le cas ailleurs, et que la bande souligne une limite de l'enduit. Ce type d'agencement recoupant le décor de façon aléatoire marque souvent la présence d'une ouverture, une porte dont l'encadrement est saillant. En l'absence d'une telle ouverture dans le mur 959¹⁰, on peut supposer qu'il s'agit de la limite ouest de l'enduit en bordure de paroi et contre la tête du mur 896 peut-être ornée d'un placage soulignant l'ouverture de R2A sur le couloir R3.

À l'exception du « candélabre » d'interpanneau, les autres remontages plus restreints réalisés sur le reste du matériel provenant du

¹⁰ Dans son dernier état en tout cas. S'il s'avérait que la peinture remontait à un état antérieur à 5, une telle porte vers R2B serait envisageable, vu la situation du gisement dans la pièce.

gisement n'apportent pas d'autres motifs. Ils attestent la répétition des mêmes éléments sur le panneau adjacent, tel que proposé sur la figure restitutive 12.

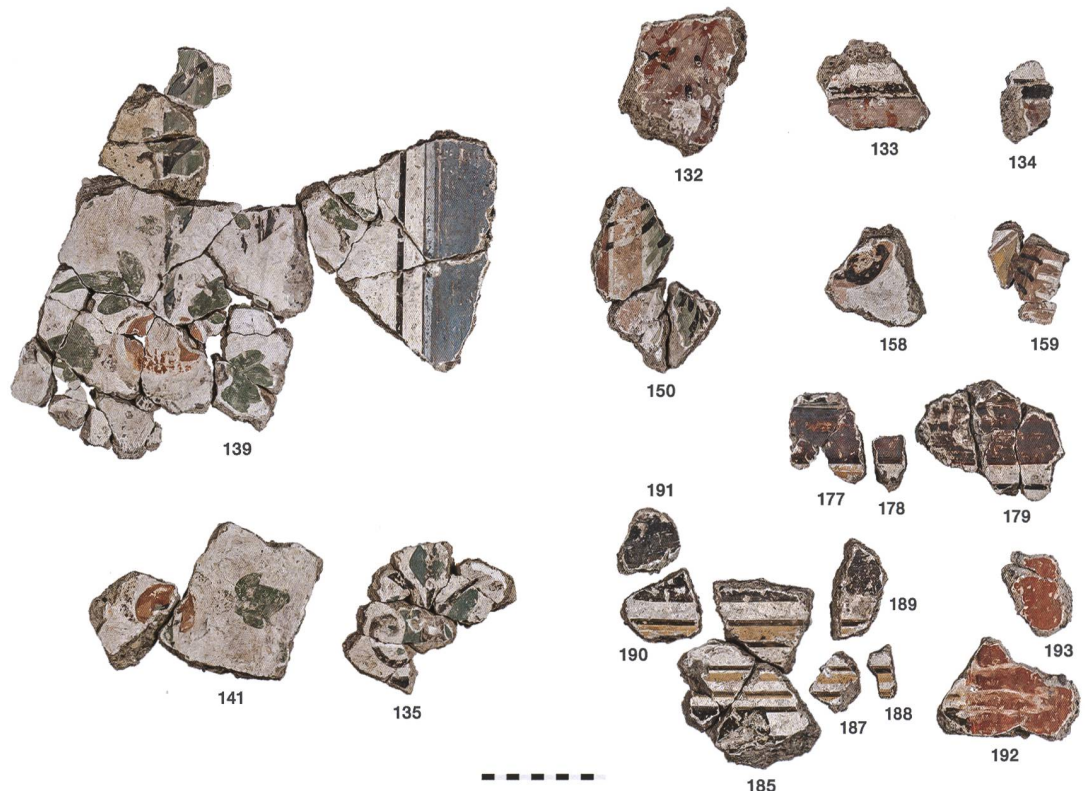
Le décor B (fig. 17)

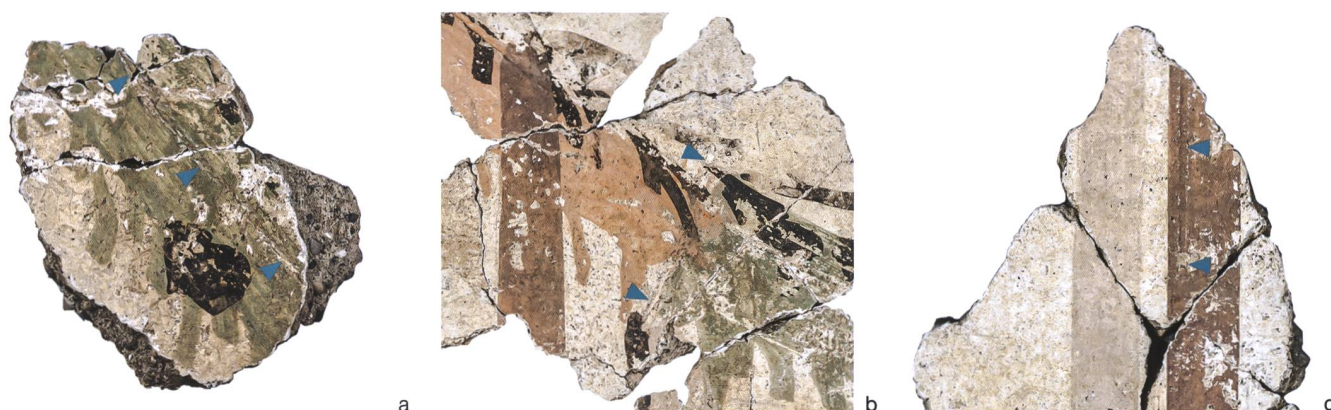
Un matériel très similaire au décor A et pouvant le compléter provient de la démolition supérieure du local adjacent R2D (groupe B). Si la stratigraphie de l'enduit est légèrement différente, d'où sa distinction, le décor est a priori le même mais offre quelques éléments supplémentaires enrichissant le répertoire. Il présente en effet le même bandeau bleu à filet noir de partition de la paroi et propose, associé à celui-ci, un motif végétalisant de hampe fuselée verte, à spires noires et bleues, agrémentée de fleuron ou fruit rose-orange (cat. 139). Cette solution décorative singulière pourrait soit orner horizontalement les compartiments de zone basse, dans l'esprit des versions symétriques, typiques de ce registre à des époques plus anciennes, soit prendre place verticalement dans les inter-panneaux de zone médiane¹¹. L'ensemble B assure

aussi la présence d'une plinthe rose mouchetée (cat. 130 à 134), d'une hampe à volutes noires rehaussées de bleu et à feuilles vertes (cat. 135) qui pourrait être remplacée en inter-compartiment, et d'autres motifs similaires au décor A (guirlande de feuilles à rubans roses cat. 150, oiseaux cat. 158 et 159, bandeau rouge d'angle de paroi (?) cat. 192-193) ; elle offre toutefois une variation chromatique des encadrements intérieurs des panneaux, ici dans des tons mauves (cat. 177 à 179), mais aussi une corniche différente de celle du décor A (cat. 186-190). Cette dissemblance pourrait témoigner d'un décor distinct, mais on peut également la comprendre comme propre à un aménagement particulier de la paroi, peut-être liée à une ouverture de l'abside R2D sur la pièce R2A. Toujours est-il que cet ensemble permet de compléter quelque peu et de façon plausible le schéma restitué du décor A.

11 La seconde solution attesterait d'une variation décorative des inter-panneaux avec des hampes dites « destructurées », faites d'éléments mixtes, alors que les motifs occupant les inter-panneaux du décor A sont majoritairement linéaires.

17 Décor B. Répertoire similaire, attestant une plinthe mouchetée (cat. 132-134), un culot végétal à l'origine d'une hampe, sur bande noire (cat 135), un fuseau végétal terminé en fleurons (cat. 139, 141) et une variante de la corniche couronnant la zone médiane. Éch. 1:6.





Aspects techniques de la réalisation des peintures A et B

Elle offre les témoins de sa mise en place sur la paroi sous la forme de tracés préparatoires peu nombreux, marquant la position ou le départ de certains motifs. Incision à la pointe sèche peu acérée (1 mm), impression de cordelette tendue et peinture légère sont les techniques mises en œuvre à Bümpliz, courantes à l'époque¹². On observe l'emploi :

- assez singulier pour situer les guirlandes, de cordelettes pressées profondément dans l'enduit (Schlagschnüren), par segments d'une quinzaine de cm pour donner la courbure (!) des guirlandes (fig. 18a) ;
- de courtes incisions de biais (à peu près perpendiculaires à l'orientation des guirlandes) d'environ 4-6 cm, réalisées à main levée pour y marquer le début et la fin des portions de guirlandes peintes en rose (fig. 18b) ;
- d'une incision verticale pour le ruban retombant au centre des panneaux, gravée depuis le milieu du rectangle bleu supérieur et s'arrêtant environ 18-19 cm avant l'extrémité du ruban (fig. 18c).
- de trois incisions fines pour délimiter le rectangle bleu et, en zone haute, une horizontale pour situer le sommet du socle rouge foncé.

Le tracé peint a aussi été utilisé. Il apparaît verticalement sous le socle bordeaux comme limite de sa portion supérieure, assez normalement vu qu'il limite également de la sorte les socles jaunes. Il apparaît aussi pour l'installation des bandeaux bleus articulant la zone médiane : les filets blanchâtres de limitation sont pour certains sous le bleu, non par-dessus comme finition du motif. Les tracés peints

sont en général plus fréquents dès la seconde moitié du 2^e siècle, souvent en jaune ou en couleur du motif, mais très diluée, voire en gris qui, comme le jaune, disparaît dans la composition ou se confond avec le motif fini, en particulier les motifs figurés esquissés de la sorte¹³.

La peinture elle-même est réalisée avec soin, mais témoigne déjà d'une stylisation de certains motifs – tels les tiges et hampes végétalisantes – qui se traduit par un coup de pinceau rapide, visible par exemple dans les motifs végétaux verts ou noirs très enlevés ou les touches de leurs rehauts bleus, ou par la facture expressive des oiseaux. Cette façon de faire apparaît dans la peinture antonine, mais caractérise ensuite le traitement du répertoire décoratif sévérien.

Restitution (fig. 19)

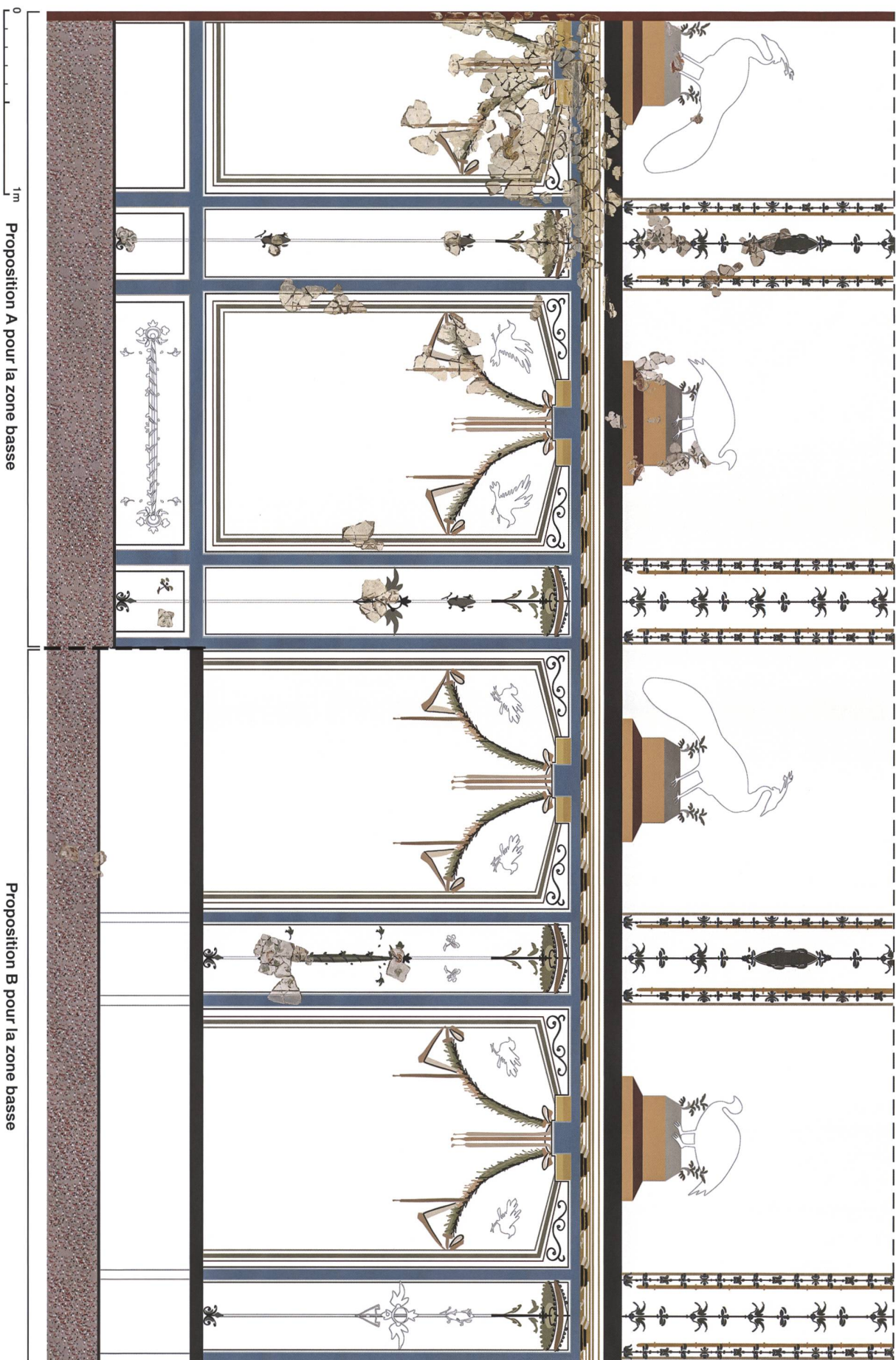
Pour ce qui nous en est parvenu, la composition des décors A et sans doute B s'inscrit dans un schéma courant de la peinture romaine, rythmant la paroi de panneaux blancs alignés sur un soubassement compartimenté respectant la même scansion décorative.

Si l'ensemble des parties basses sont perdues dans l'ensemble A, les portions conservées des panneaux et de la zone haute du décor en permettent la reconstitution partielle et l'analyse. En revanche, en l'absence de données suffisantes sur l'extension de la pièce R2A lors de cette phase décorative, on propose une

18 Aspects techniques de la réalisation des peintures A et B (flèches bleues) : a) tracé préparatoire à la cordelette, appliquée sur l'enduit frais (cat. 16) ; b) incision à main levée délimitant les segments de guirlande verts et beige rosé (cat. 35) ; c) incision verticale de milieu de panneau, partant du rectangle bleu et occultée par le ruban retombant (cat. 17). Éch. 1:2.

¹² Barbet 2008, 27-28 ; Dubois 2016a, 106-110 ; Goggräfe 1999, 163.

¹³ Dubois 2016a, 110-111.



19 Restitution du décor A complété d'éléments de l'ensemble B, avec variantes en zone basse, au-dessus de la plinthe. Proposition A, les bandes bleues assurent la transition et partiellement le registre inférieur : un culot végétal reposant sur une bande noire y constitue le début des hampes ornementales (« candélabres »), un motif fusiforme terminé par des fleurons orne les compartiments. Proposition B, la transition entre zones basse et médiane est assurée par un large bandeau sur lequel démarrent les hampes ; le motif fusiforme y est intégré et les bandes d'encadrement des panneaux retombent sur le bandeau noir. Les fragments provenant du décor A sont réunis à gauche, ceux du décor B à droite. Ech. 1:30.

restitution fondée sur les données et la longueur théorique du mur 959, à l'enduit duquel la plaque reconstituée (cat. 1) devait appartenir¹⁴. La restitution de figure 19 est complétée à titre d'hypothèse par des éléments du décor B attribués à la zone basse ou à la transition à la zone médiane (plinthe, fuseau spiralé cat. 139, culot de hampe végétale cat. 135). Toutefois, la position du culot végétal, compris comme base des hampes des inter-panneaux, peut être proposée au-dessus de la plinthe en zone basse, induisant des hampes s'élevant de zone basse jusqu'au sommet du décor (fig. 19, gauche), ou au bas des inter-panneaux médians, induisant que la transition entre zones basse et médiane n'est pas assurée par un bandeau bleu, mais par un bandeau noir – auquel répond celui de zone supérieure –, et que les hampes se limitent aux zones médiane et supérieure (fig. 19, droite) ; le fuseau spiralé doit y être alors reporté et entre en composition des « candélabres » des inter-panneaux. Les bandes rehaussant les panneaux retombent alors sur le bandeau noir, dans une solution fréquente en peinture antonino-sévérienne.

Du point de vue des proportions, les panneaux, larges de 144 cm, peuvent par comparaison avec d'autres décors semblables être restitués à 203 cm de hauteur, suivant un rapport largeur/hauteur courant, de l'ordre de 2:3. Ces valeurs correspondent à 5 × 7 pieds romains¹⁵. Avec les inter-panneaux, larges de 38-40 cm, et les bandeaux bleus, larges de 4,5-6 cm, ils composent une séquence d'une largeur de 193,5 cm (6,5 pieds), répétée autant de fois que nécessaire pour couvrir chaque paroi, soit 3 fois 2/3 contre les murs nord et sud et 2 fois contre le mur est¹⁶. En hauteur, on propose pour le soubassement perdu la plinthe rose et mouchetée du décor B – surmontée de compartiments ornés. Par rapport à la zone médiane du décor, on pose à titre d'hypothèse une hauteur du soubassement à trois pieds (89 cm). Une mesure d'au minimum 148 cm (5 pieds) peut être proposée pour la zone haute, qui a cependant pu être supérieure. On obtient ainsi une composition décorative couvrant la hauteur totale de paroi, estimée à 16 pieds, soit 4,74 m. Il est vraisemblable que la hauteur de la pièce n'ait pas dépassé la mesure de sa largeur (4,90 m).

Analyse stylistique

Dès le milieu du 2^e siècle, la riche polychromie qui caractérisait les peintures murales des locaux de représentation – circulations et pièces de réception – cède une part de son monopole à des compositions à fond blanc, existantes depuis un siècle mais plus volontiers réservées aux circulations fermées (cryptoportiques, corridors) et aux pièces peu éclairées. Cette nouvelle tendance s'affirme avec force sous les derniers Antonins et sous les Sévères, pour des pièces d'un certain standing, situées dans les secteurs de représentation ou les appartements privés. Le décor à panneaux de la pièce R2A relève de cette catégorie. Agrémenté de guirlandes et intégrant un élément architectonique (sa corniche), « habité » d'oiseaux faisant peut-être référence à l'extérieur proche, il n'agrémente pas pour autant une pièce de représentation, mais a pu constituer l'ornementation d'un lieu de passage privilégié : l'entrée, le vestibule de la *villa*, selon l'interprétation proposée¹⁷, lieu où l'on ne s'attarde guère mais qui doit annoncer l'opulence de l'établissement. Sa large ouverture dès l'état 4 permet d'en faire aussi une exèdre d'agrément au bout du corridor lui faisant face (L5), à la croisée avec l'espace de circulation perpendiculaire L3¹⁸.

Son schéma partitionné par des bandeaux bleus, aux panneaux rehaussés de bandes et filets d'encadrement intérieur formant écoinçons trouve un parallèle sévérien étroit à Avenches VD, *insula* 12a (fig. 20)¹⁹. Toutefois, il s'inscrit dans une série plus large attestée sur les territoires d'Avenches, d'Augst BL et de Besançon (FR) : des décors d'Augst, *insula* 1 (inédit), et de Mathay (FR), Champ des Isles²⁰, présentent, dès l'époque antonine, des éléments

14 La pièce restituée à l'état 5 est limitée par les murs 841 et 959, longs de 7,25/7,30 m, et offre une largeur de 4,80/4,90 m.

15 À noter que les mesures prises sur les remontages donnent une valeur de 28,8 cm, et non la valeur canonique de 29,6 cm, soit un tiers d'once (*duella* de 0,82 cm) de moins. L'ensemble de la proposition de restitution, calculée avec cet étalon, s'inscrit parfaitement dans les proportions théoriques de la pièce, têtes du mur ouest 338 non comprises.

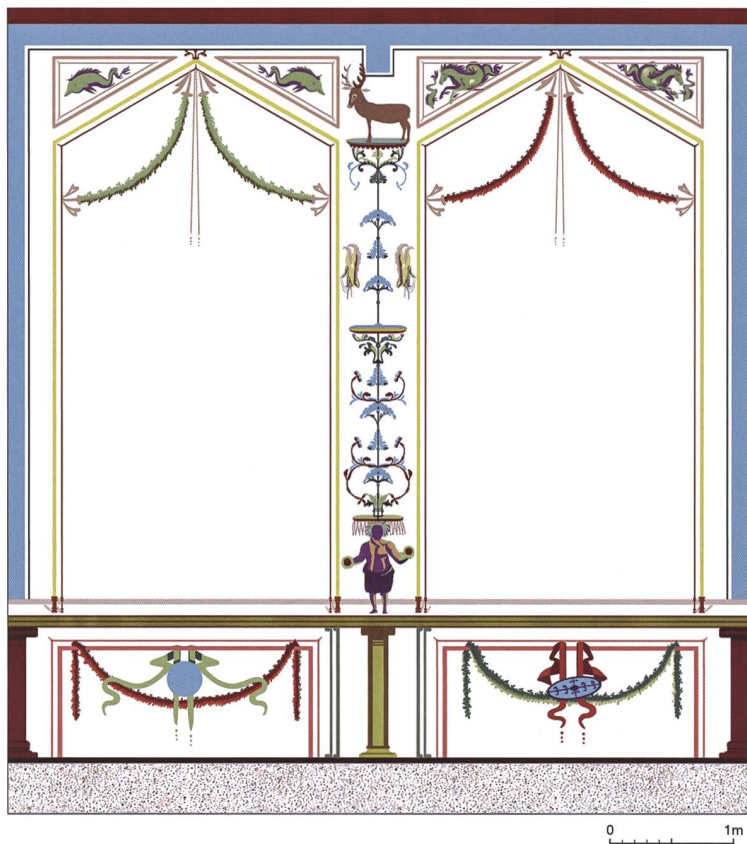
16 Le mur ouest 896 était à cet état complètement ouvert.

17 Rohrbach 2016, 193 ; Mamin 2015, 12.

18 Sur ce type de locaux d'agrément, prisés de Plinius le Jeune, cf. Dubois 2016a, 232-233.

19 Spühler et al. 2012, 139-143, fig. 23-26.

20 Barbet 2008, 250, 253, fig. 397.



20 Avenches, *insula* 12a, décor à fond blanc et panneaux à écoinçons, époque sévérienne.

communs : outre le fond blanc, les bandes de partitions du décor, les guirlandes en demi-festons, les oiseaux et la corniche à modillons en sont les motifs caractéristiques (fig. 21). Les motifs d'inter-panneaux y offrent une certaine variété, mais la fine hampe enrichie d'éléments divers stylisés, majoritairement noirs et verts à rehauts bleus, que l'on retrouve à Avenches et Augst, concentre les comparaisons de ce côté-ci du Jura et renvoie probablement à un répertoire développé par un atelier ayant œuvré sur les territoires des deux colonies avenchoise et rauraque sous les derniers Antonins et Septime Sévère.

Les bandeaux bleus à filets noirs définissant les panneaux renvoient à un répertoire identique mis en œuvre entre 161 et 170 de notre ère à Orbe VD-Boscéaz, dans des galeries de représentation de ce palais, où ils encadrent les embrasures de baies vitrées, à l'instar des bandeaux rouges à filet noirs bordant traditionnellement les parois ou d'autres ouvertures, également attestées dans le décor A (cat. 9-15)²¹. Plus tard, on les retrouve aux articulations de

la voûte du cryptoportique de la *villa* de Börsingen FR²², mais c'est à Avenches, dans le décor de l'*insula* 12a, que les bandeaux bleus sont employés pour délimiter les champs des zones basse et médiane du décor cité. On notera aussi le parallélisme dans l'ajout de la petite extension rectangulaire du bandeau bleu supérieur au centre des panneaux à Bümpliz, des inter-panneaux à Avenches. Le décor de Bümpliz se distingue de la série susmentionnée par l'ajout de filets rouges accompagnant la paire de bande et filet verts des panneaux, motif très caractéristique de la peinture antonino-sévérienne, proposée ici en encadrement complet, une solution picturale plutôt précoce. Leur jonction en bâtière avec les petits rectangles centraux remonte à un schéma ancien. Les volutes occupant les écoinçons sont une transcription d'un motif en usage dès le 1^{er} siècle, au même emplacement ou pour couronner les angles supérieurs des panneaux.

Le traitement et les couleurs des guirlandes bicolores de petites feuilles sont courants ; retenons ici pour l'époque antonine tardive les exemples d'Orbe-Boscéaz (galerie 18), de Courtepin FR, et pour l'époque sévérienne celles du décor inédit d'Augst et une guirlande des thermes d'Estavayer-le-Gibloux FR²³. Ces dernières présentent le trait distinctif d'inverser les coloris clair et sombre et ombrent ainsi normalement le motif. Les mêmes rapprochements peuvent être faits pour les rubans d'attache doublés de « lacets » plus sombres. L'originalité des peintres de Bümpliz est d'avoir ici tracé trois rubans en retombée centrale des panneaux, alors qu'ailleurs il n'y en a généralement que deux, auxquels est souvent suspendu un objet (Augst). Les oiseaux associés aux guirlandes sont moins colorés sur les décors analogues d'Augst et de Mathay : de mêmes proportions, ils sont en revanche en vol, prêts à se poser sur les guirlandes (Augst), ou situés en dessous (Mathay), mais toujours symétriques, respectivement face-à-face et dos-à-dos.

21 Dubois 2016a, 150-153, et Dubois 2016b, 105-110.

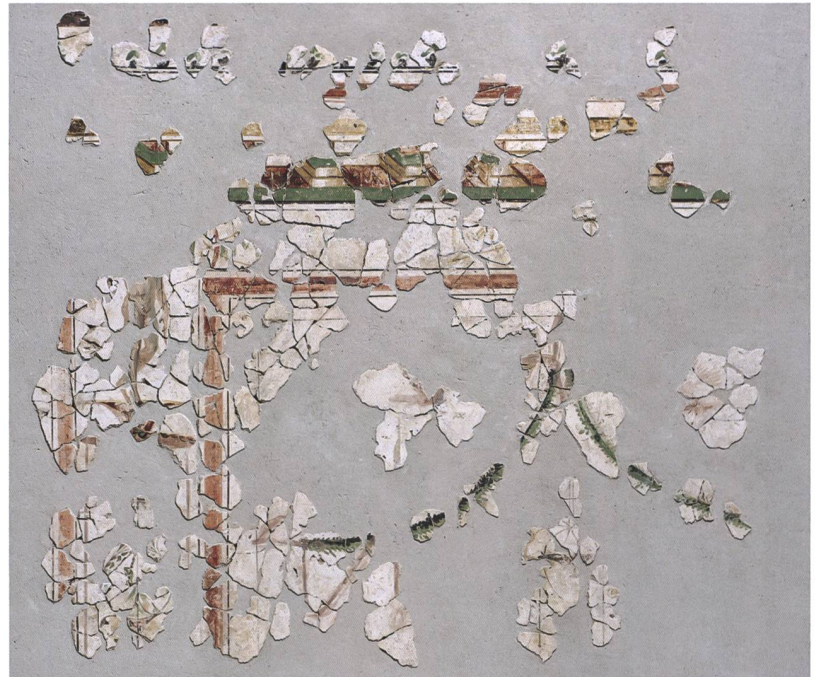
22 Garnerie-Peyrollaz/Fuchs 2006, 198, fig. 4, et 206-208, fig. 21-23, pl. couleur 5.

23 Dubois 2016a, 117, fig. 93, et Dubois 2016b, 238 ; Garnerie 2016 ; Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004, 191, fig. 35.

Les hampes composites ou végétalisantes à ombelle sommitale, offrent des éléments rencontrés dans le décor de l'*insula* 12 d'Avenches, en particulier les trifols verts symétriques (cat. 1, 82) et les souples tiges terminées par des fleurons stylisés (cat. 139). Les compositions d'Augst et d'Avenches montrent une mise en œuvre symétrique de ces tiges, sans doute en partie présente à Bümpliz, quoique plusieurs éléments de gaines végétales montrent aussi une construction asymétrique ou alternée des éléments adventices (cat. 46-48, 139), dans un traitement peut-être plus « naturel » de la hampe végétale, tel que le propose un décor d'Augst, *insula* 8, légèrement antérieur²⁴. Les petits trifols noirs axiaux associés à des éléments courbes (cat. 49 et 148) ressortent du répertoire traditionnel des systèmes à réseau mais, ainsi qu'on le voit ici, sont aussi aisément conjugués à l'ornementation de hampes. L'originalité des hampes de Bümpliz réside dans l'absence de figure sommitale sur l'ombelle, et leur contact au bandeau bleu comme si, de la zone basse à la zone haute, ce motif stylisé était continu, uniquement interrompu par les bandes bleues et la corniche.

Couronnant la zone médiane, dont le bandeau bleu fait conventionnellement office de frise unie²⁵, la corniche présente la caractéristique d'être soutenue par des modillons à deux degrés, solution rencontrée pour nos régions à Courtepin ainsi qu'à Avenches, *insula* 17, mais là sous forme triple²⁶. Sa composition est sinon assez courante et peut être rapprochée d'un exemplaire récemment publié d'Olten SO, Sälistrasse²⁷. Le bandeau noir assurant la transition à la zone haute est connu dans ce rôle depuis le tournant du 1^{er} siècle : on le trouve en sommet d'entablement miniature dans un portique de la *villa* d'Yvonand VD, Mordagne, ou dans le décor à caractère architectural de Mercin-et-Vaux (FR), ainsi que, en version bordeaux mais de même ampleur, sur le décor d'Olten²⁸.

De la zone haute, l'élément original à retenir est le « podium » mettant en valeur les représentations d'oiseau sur sol factice. Si ce dernier ne trouve pas à notre connaissance de comparaison, la position en zone supérieure d'oiseaux représentés en taille à peu près naturelle est largement diffusée²⁹. C'est, dès la seconde moitié du 2^e siècle, le lieu fréquent de



21 Augst, *insula* 1, détail de la restauration d'un décor inédit.

représentations animales dans un « cadre naturel » symbolisé par le sol factice trapézoïdal vert flanqué d'arbres ou de touffes d'herbes, et souvent présentées dans des cadres, genre de tableaux parfois exposés sur socle, particulièrement à l'époque des Sévères : ainsi les oiseaux picorant des fruits dans le sanctuaire des Villars d'Héria (FR) déjà mentionné, ou les compartiments avec chien ou fauves du *mithraeum* et des thermes du Temenos de Martigny VS (fig. 22)³⁰. Les socles n'apparaissent que dans trois peintures et ce, dans un traitement totalement différent du cas bernois³¹. Les podiums à degrés

24 Dubois/Vaucher 2019, 274, fig. 13.

25 Sur la frise rendue par une bande bleue ou verte, cf. Dubois 1996, 118, fig. 16, et 2016a, 181-182.

26 Garnerie 2016 ; Dubois/Fischbacher 2012, 99-101, fig. 10-11. Sur les corniches modillonaires, en dernier lieu Fuchs 2016, 147-149, et Dubois 2016a, 182-183 et Dubois 2016b, 352-353.

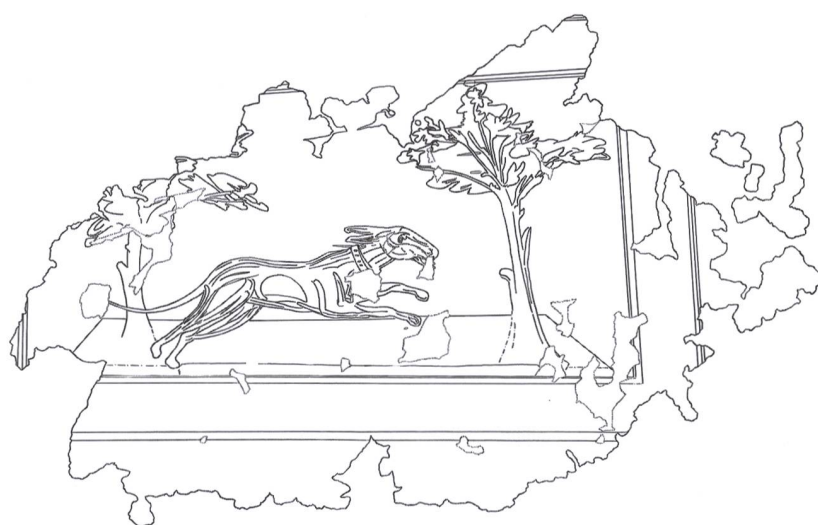
27 Hathaway/Lehmann/Pillet 2016, 33-36, fig. 5-7.

28 Dubois 1996, 118, fig. 16 ; Barbet 2008, 171-173.

29 Par ex. aux Mesnuls (FR), cf. Barbet 2008, 203, fig. 303.

30 Barbet 2008, 353, fig. 531 ; Peyrollaz 2001 ; Wiblé 2008, 161, fig. 194, et 241, fig. 377.

31 Il s'agit de genres de piédestaux étroits ou de pilastres, dans l'esprit de ceux de zone basse du décor de l'*insula* 12a d'Avenches : ils supportent des tableaux en zone haute d'une peinture des thermes du Temenos de Martigny (Peyrollaz 2001) et d'une peinture de Köln (DE)-Domviertel, dite aux portraits ; sur la troisième, une peinture de Schwangau (DE), ils supportent des images de statues dans les panneaux médians (Thomas 2018, 770, fig. 11 et 774, fig. 14).



22 Martigny, *apparatorium* du *mithraeum*, compartiment du chien courant. Photo (a), relevé (b).

de Bümpliz restent donc à ce jour uniques ; leur perspective et leurs teintes se retrouvent cependant quelque peu dans le traitement de crossettes en épi en zone haute d'un décor contemporain de la *villa* de Sainte-Radegonde, à Bon Encontre (FR), qui avait d'abord fait croire d'ailleurs à un motif similaire³².

Ce qui est moins unique, c'est le motif éminemment décoratif du paon, un oiseau à forte charge symbolique. Même excessivement fragmentaire, il présente des éléments au traitement convenu et canonique, et de ce fait parfaitement reconnaissables, comme son aigrette ou son plumage. L'oiseau de Junon, symbole d'éternité,

eut un grand succès dans la société romaine pour animer parcs, jardins et tables (!). Employé dans la peinture romaine dès le 1^{er} siècle av. J.-C. pour agrémenter les majestueuses compositions architecturales de II^e style, il apparaît aussi dans les peintures de jardin du 1^{er} siècle de notre ère, souvent associé à des fontaines. Dans la peinture antonino-sévérienne, il est fréquemment figuré de profil, sans contexte végétal fourni comme auparavant, ou dans un cadre architectural. Ainsi pour s'en tenir aux territoires occidentaux de l'empire, ornait-il galeries, corridors et pièces de maisons urbaines – à Mathay, Champ des îles (en pose frontale faisant la roue), à Tongres (BE), Vrijthof, ou à Tarragone (ES) (fig. 23), associé à d'autres oiseaux dans le *tablinum* M de la maison du Clos-de-la-Lombarde, à Narbonne (FR) (de profil comme de face faisant la roue) – ou de *villae* – Orbe-Boscéaz, Liéhon (FR), Baláca (HU), Schwangau et Speyer (DE)³³. Il n'est donc pas trop étonnant de voir le paon figurer en zone haute du décor de la pièce R2A, répété ou associé à d'autres oiseaux prisés de la décoration à fond blanc, sur le modèle de la peinture d'une pièce voûtée de la domus sous l'église Saints Jean et Paul du Celio, à Rome (fig. 24). Sa présence en zone haute de la pièce renvoie sans doute à l'extérieur proche, suggestion par excellence du paysage alentour ou des jardins intérieurs de l'établissement.

Entre les volatiles décoratifs sur podium, les tiges et hampes latérales à feuillages et motifs stylisés alternés ressortent d'un répertoire antonino-sévérien bien représenté dans nos régions et en France voisine, ne serait-ce que sur le site même, dans le décor de plafond découvert en 1890 (fig. 25)³⁴. On retrouve les paires de feuilles vertes et noires symétriques, les fuseaux, les petits calices à l'origine de tigelles symétriques, les fleurons terminaux, les rehauts bleus sur motifs noirs, ainsi que la « mandorle » verte à deux paires de feuilles, attestée aussi sur le plafond de 1890 (fig. 30b) ; ces éléments sont étroitement comparables à ceux d'une tige

32 Barbet 2008, 235, fig. 366-367.

33 Dubois 2016b, 213, 246-251 pour ces références, et Dubois 2016a, 191-199 pour une mise en perspective globale.

34 Drack 1950, pl. XXXV-XXXVII.

porteuse d'un tableau de la *villa* de Kallnach, des hampes de l'*insula* 12a et de celles subdivisant aussi la zone supérieure d'une peinture de l'*insula* 10e d'Avenches³⁵. On leur rapprochera aussi les hampes feuillues du décor précité de Bon Encontre (FR), qui occupent les inter-panneaux sur toute la hauteur de paroi, ou encadrent les panneaux médians³⁶. L'évolution de ce répertoire, très souple encore jusque sous Marc-Aurèle, ira vers une schématisation plus forte illustrée par exemple à Vallon FR (pièce 16, galerie 9), Estavayer-le-Gibloux et Bösing, Colombier NE ou encore Meikirch, dont on retiendra en particulier les hampes ornementales des embrasures de fenêtre du cryptoportique³⁷.

De l'ensemble B, le fuseau enrubanné cat. 139 reste assez spécifique : si le motif de la hampe verticale enrubannée est courant depuis le 1^{er} siècle, il intervient parfois sous forme de segment associé à d'autres composants – sans nécessaire contact entre eux – dans des candélabres dits structurés, datant principalement de la seconde moitié du 1^{er} siècle et du début du suivant³⁸. De cette dernière période peut être cité un décor à fond blanc de Rougnat (FR), dont une épaisse hampe enrubannée et terminée par trois feuilles occupe toute la hauteur d'un inter-panneau³⁹. En revanche, une attribution horizontale en zone basse, suggérée par la disposition des feuillages, n'est étayée par aucun parallèle direct contemporain, mais trouve des comparaisons antérieures dans l'ornementation symétrique et rectiligne, souvent rehaussée de végétation, des compartiments de zone basse.

5.2

Le décor C

Il s'agit d'un décor plus complexe et riche, qui ornait une pièce majeure (R2E ?) du bâtiment C. Il est malheureusement impossible à reconstituer, au-delà de quelques séquences et articulations de la composition indépendantes les unes des autres.

Observations techniques

Les fragments 289-290 présentent une tranche verticale plate attestant leur appui contre une structure légèrement saillante, encadrement architectonique de porte ou de fenêtre.



Un tracé préparatoire incisé marque dans un ruban violet un axe vertical (cat. 363-365). L'emploi de tracés peints jaunes limitant des motifs et de sous-couches préparatoires jaunes pour l'application du vert sont à relever.

Au bas du fragment 313 est attesté sur le champ rose un repeint incurvé influant aussi la

23 Tarragone (ES), quartier portuaire, paon entouré de fleurs et d'arbustes en registre de zone basse.

35 Dubois 2017, 68, fig. 2 et 4 ; Spühler et al. 2012, 191, fig. 89 ; Fuchs 2016, 146-147, fig. 7a-b.

36 Barbet 2008, 235, fig. 366-367. / Supra note 27.

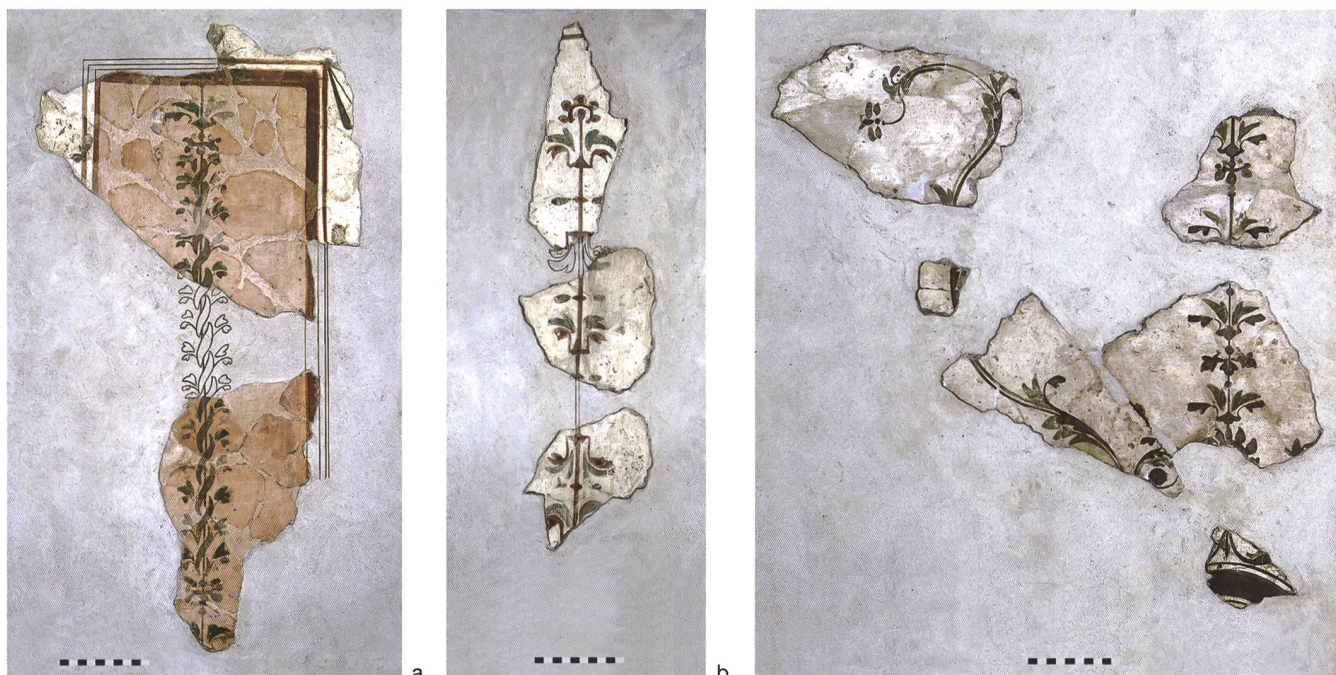
37 Décor à Escolives Sainte-Camille (FR) et à Orbe-Boscéaz (Dubois 2016b, 108, 112, fig. 272). Vallon ; Vauthey/Garnier-Peyrollaz 2004, 188-189, fig. 26-28 ; Bösing cf. note 19 ; Colombier : Drack 1986, 41, fig. 25 ; Suter et al. 2004, 136-137, fig. 148, 147, fig. 156c.

38 Voir p. ex. certains décors de Soissons (FR), Barbet 2008, 162-164.

39 Barbet 2008, 231, fig. 358.

24 Rome (IT), maison du clivus Scauri sous la basilique Saint-Jean-et-Paul ; retombée de voûte aux génies saisonniers.





25 Bümpliz, décor à fond blanc de 1890 BHM A64597 (a), A64600 (b), A64603 (c), détail.

teinte des bandes et filets de limitation, qui deviennent rose clair dans sa prolongation.

On observe sur les fragments 267-268 un *graffito* composé de légères petites incisions parallèles d'environ 1 cm ; ce genre de *graffito*, réalisé sans doute avec un stylet à écrire, est courant, témoignage d'un décompte, du désœuvrement passager d'un adulte ou d'une espièglerie d'élève⁴⁰.

Description des motifs et restitution de séquences (fig. 26-30)

Le décor reposait sur une plinthe d'une certaine importance (min. 30 cm), blanche mouchetée de noir, de jaune et de rouge (cat. 201-205). Une bande noire épaisse de 2,5 cm semblait la limiter horizontalement avant un champ blanc, à moins que, répétée verticalement, elle n'ait segmenté la plinthe (cat. 216)⁴¹.

Au-dessus devaient prendre place divers champs colorés et plus ou moins texturés, majoritairement rattachables à des imitations de marbres vert-vert clair (cat. 240, 245, 258), jaune pâle ou jaune (cat. 253), rouge foncé à nuances orange (cat. 259-260) ou beige-rose orangé (cat. 266), séparées par des listels principalement noirs ou bordeaux. On notera en particulier un bandeau jaune texturé large de 6,5 cm encadrant (?) un angle d'orthostate rose veiné

orné d'un motif vertical rose ; limité par un filet blanc, il est surmonté d'un bandeau noir (cat. 271-272, 274-275, restitution fig. 27) qui pourrait séparer les imitations de placage d'un fond blanc supérieur (?). Sur le fond blanc courent en parallèle deux bandes rouge foncé (cat. 272, 277-279) qui pourraient contenir une file de bifols noirs pointés à corolle dont l'orientation reste inconnue (cat. 280, 283-288, fig. 27).

L'extension et la conjugaison de ces deux principales composantes du décor reste inconnue : les imitations de marbres se limitaient-elles à la zone basse face à une zone médiane à dominante blanche intégrant quelques champs de couleurs alternés ? Ou s'étendaient-elles jusqu'à former une composition non plus tripartite mais bipartite, comme on les connaît à cette période pour les décors d'apparat : haut soubassement en imitation d'*opus sectile* et partie supérieure constituée de panneaux variés, intégrant souvent des composantes architecturales également en marbres colorés, voire une scène figurée centrale de grandes dimensions ?

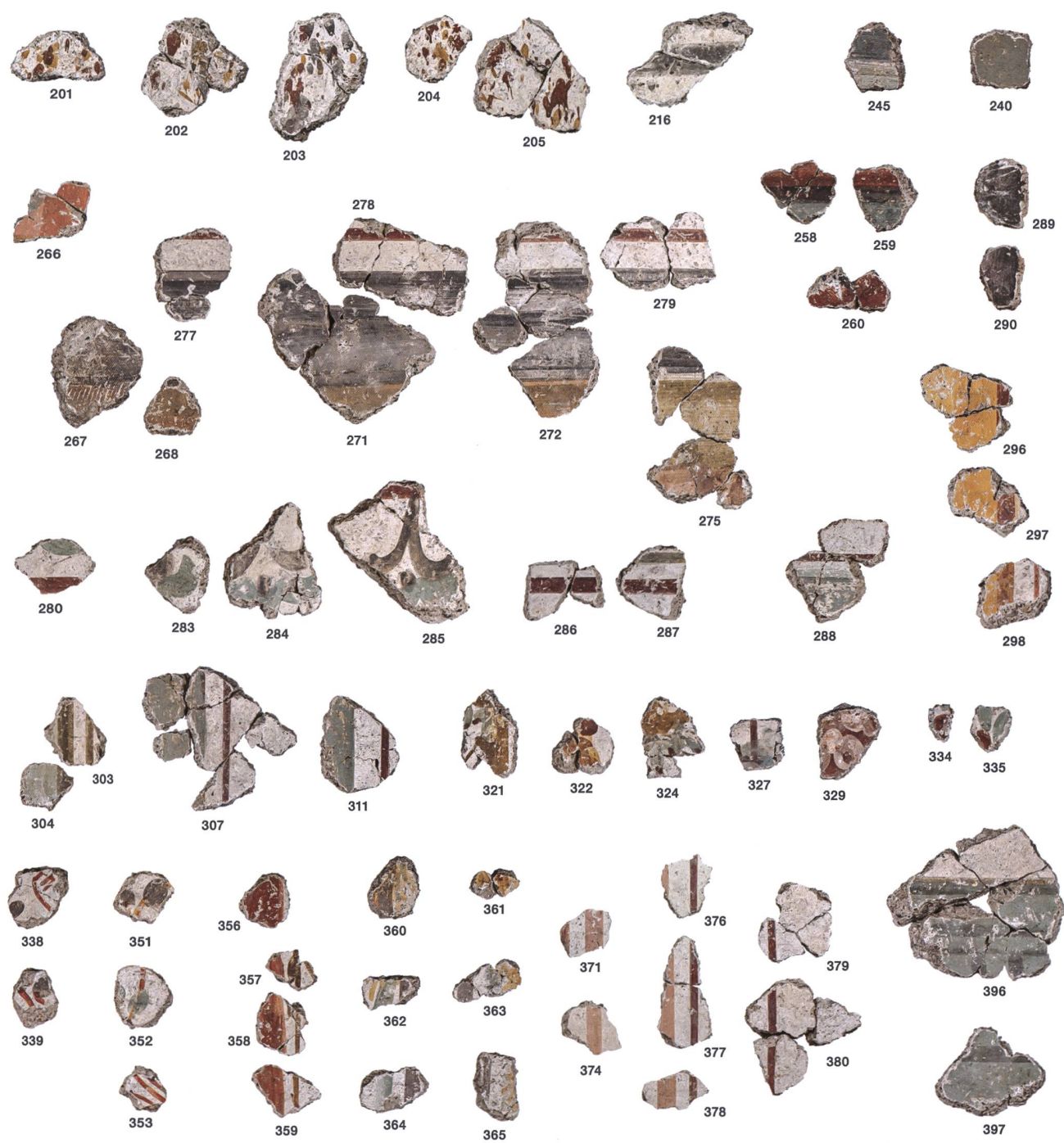
⁴⁰ Barbet/Fuchs 2008, 25, 35.

⁴¹ Quelques mouchetures outrepassent en effet la bande noire, permettant ces deux interprétations.

D'autres champs ou larges bandeaux de couleur – rouge, vert, jaune – sont associés au fond blanc, avec ou sans motif de transition ou bordure – filet ou bande bordeaux, paire de bande et filet (cat. 296-298 303-304 et 307). Attribuable avec vraisemblance à la zone médiane sans être exclu en zone haute, l'un des

motifs les plus complets est un registre vertical rose orangé bordé de bandes et filets rouge foncé (cat. 313-320, restitution fig. 29), devant endosser le rôle d'inter-panneau. Il présente en effet une hampe stylisée noire déstructurée, associant des éléments rectilignes bouletés ou à perles et pirouettes, géométrisés ou végétalisés

26 Décor C. Plinthe (cat. 201-216), imitations de marbres (cat. 233, 253-279, 396-397) et champs colorés (cat. 296-311), bordure de trífols (280-285), pampres et raisin (cat. 329), divers motifs végétaux sur fond blanc. Éch. 1:5.





27 Décor C. Proposition de restitution de l'articulation des imitations de marbres avec des champs blancs (cat. 271-272, 275, 277, 278-280, 283-288). Éch. 1:10.

(gaine et feuilles, triangle à excroissances courbes terminées en bifols, trilobes indéterminés). Cette hampe est enrichie de feuilles ovoïdes ou bifides vertes. Les fragments à fond jaune 296-298, qui proposent le même système

d'encadrement du champ, pourraient suggérer une alternance chromatique de ces inter-panneaux.

Deux motifs figurés incomplets voisinent cet encadrement. Un oiseau, dont sont conservés la tête, le cou et le début des ailes déployées ocre clair (cat. 320) et le second motif (cat. 317), évasé, à fond brun clair rehaussé de petites fleurs blanches et de traits verticaux violets lui donnant un aspect côtelé, pourrait représenter une corbeille végétale.

Des pampres sont également associés à l'encadrement ocre jaune : on voit en effet, rattachés à la bande, des tigelles jaune ocre et rouges et des raisins jaune ocre ou verts aux reflets rouges (cat. 321, 322, 324, 327). D'autres grappes sont



28 Décor C. Registre rose orangé orné d'une hampe végétalisante stylisée; de part et d'autre, motifs d'encadrement rehaussant le champ blanc et oiseaux (cat. 320, 381). Éch. 1:5.

attestées dans des tons rouges, avec des raisins roses aux reflets rouges et blancs (cat. 329). Vrilles et tiges de pampres ou de rinceaux végétaux intégrant des bouquets de feuilles vertes et noires (cat. 334-335, 338-339, 353) sont aussi associés à un champ rouge ou à d'autres motifs indéterminés (cat. 356-359). Relevons une guirlande de petites feuilles jaune pâle, jaune foncé et vertes probablement en demi-festons comme dans le décor A, vu la présence de rubans retombants violets et vert clair (cat. 360-365). Les fonds blancs sont également porteurs d'un motif de bandes roses et filet bordeaux qui reste isolé (cat. 371, 374, 376-378, 380). Tous ces motifs rectilignes ont pu rehausser ou compartimenter ces surfaces unies.

Outre l'oiseau, les pampres et les guirlandes déjà évoquées, le fond blanc était animé au moins d'un autre oiseau : le fragment 381 conserve une probable représentation de pigeon, rendu assez maladroitement en dominante bleue et rehauts blancs, rouges, jaunes, violets.

Enfin, l'on notera une composante peut-être architecturale – et de ce fait liée aux imitations marbrées du soubassement (cat. 396-397) : il s'agit vraisemblablement d'une imitation de moulure verte à petits denticules, sommant le registre inférieur.

Analyse stylistique

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, le décor C pourrait s'inscrire dans une composition bi- ou tripartite à soubassement de placage de marbre fictif surmonté de composantes architecturales. Ce type de schéma, apparu vers 150 de notre ère, est en vogue et évolue sur une centaine d'années, comme l'illustrent plusieurs peintures murales bien étudiées de sites français⁴². Plus près de chez nous, on citera un décor tripartite des thermes du *Temenos* de Martigny, pièce M, et celui, plus architecturé et riche, de la pièce 55 de l'établissement de Vallon⁴³. Le traitement texturé des marbres d'imitation d'*opus sectile* est caractéristique et peut être comparé à ceux de placages fictifs d'un couloir de l'Ilôt Saint-Germain à Amiens (FR), ou d'une pièce thermique de la *villa* d'Orbe-Boscéaz⁴⁴.

Le registre rose à hampe stylisée est également mis en œuvre ailleurs dans la *villa*, au plafond du corridor découvert en 1890 : les re-



29 Décor C. Restitution de la hampe végétalisante sur champ rose orangé (cat. 313-320; éch. 1:10).

gistres, à fonds rose ou verts, aux mêmes bordures et de même largeur, y comportent des compositions végétales stylisées bicolores (fig. 30)⁴⁵. On peut valablement rapprocher ces registres ornés d'un motif à peu près analogue, tout au moins de même mouvance décorative, qui couvrirait l'embrasure d'une porte de la *villa* de Kallnach, daté entre la fin du 2^e siècle et la première moitié du 3^e siècle⁴⁶ : si le fond y est jaune et présente des gorges fictives, le motif qui le rehausse n'est pas une hampe, mais une guirlande droite stylisée monochrome (fig. 31). Ce type de hampe est également attesté en inter-panneau de zone haute blanche d'un décor bipartite (*opus sectile* et panneaux supérieurs) des thermes de Lisieux (FR), salle J, de même époque⁴⁷. Les bordures de bandes et filets rouges ou marron, présentes tant dans

42 Escolives Sainte-Camille, pièces du nymphée ; Genainville, galeries du temple des Vaux-de-la-Celle ; mausolée de Boulton-sur-Suippe ; décor de Charleville-Mézières : Barbet 2008, 208-209, fig. 312, 204-205, fig. 305, 279-280, fig. 434, 282-284, fig. 439.

43 Peyrollaz 2001 ; Fuchs/Garnerie (à paraître).

44 Dubois 2016b, 328-239.

45 Supra note 2 // Drack 1950, pl. XXXV, et 1986, 40, fig. 22-23.

46 Provenzale/Bujard/Dubois 2012, 8-9, 15-17, fig. 8 ; Dubois/Bujard 2014, 104-106, fig. 9-10.

47 Barbet 2008, 270-271, fig. 421.

30 Berne, Bümpliz, registres rose et vert à hampe du décor à fond blanc de 1890. (BHM, A64601).



31 Kallnach, thermes, proposition de restitution d'un registre jaune à hampe axiale. Éch. 1:20.

le décor C que dans le décor de plafond de la fouille de 1890 pour border les champs colorés verts, jaunes et roses, sont typiques des productions sévériennes. Leur aboutissement potentiel sur un bandeau vert trouve un parallèle dans le décor de Lisieux.

La file de bifols pointés à corolle de feuilles, qui semble ici orner un panneau sinon très sobre, est une mise en œuvre originale, le bifol étant généralement employé isolément, aux angles de cadres. Elle trouve un étroit parallèle régional sévérien dans le *balneum* de la villa d'Estavayer-le-Gibloux FR⁴⁸, témoignant peut-être d'un même atelier ou tout au moins d'une communauté de répertoire vraisemblablement développé dans la capitale, Avenches. Ce genre de motif répétitif, cerné par deux bandes, constitue sans doute l'évolution d'un motif très prisé en domaine provincial dès les Flaviens, la bordure ajourée.

Quant aux pampres, tiges végétales libres et aux oiseaux, déjà abordés *supra* (décor A), ils remontent à un répertoire bien antérieur, mais dont le traitement sévérien se met en place sous les Antonins, dans le second tiers du 2^e siècle. On les voit bien diffusés sur le Plateau suisse et en Franche-Comté voisine.

5.3

Ensembles résiduels – mais pas mineurs !

Les autres ensembles de fragments qu'il a été possible de distinguer par examen des mortiers et des motifs peints sont tous, comparativement aux décors A-B et C, extrêmement restreints, de l'ordre d'une à trois caisses de matériel, voire résiduels avec un à quatre fragments.

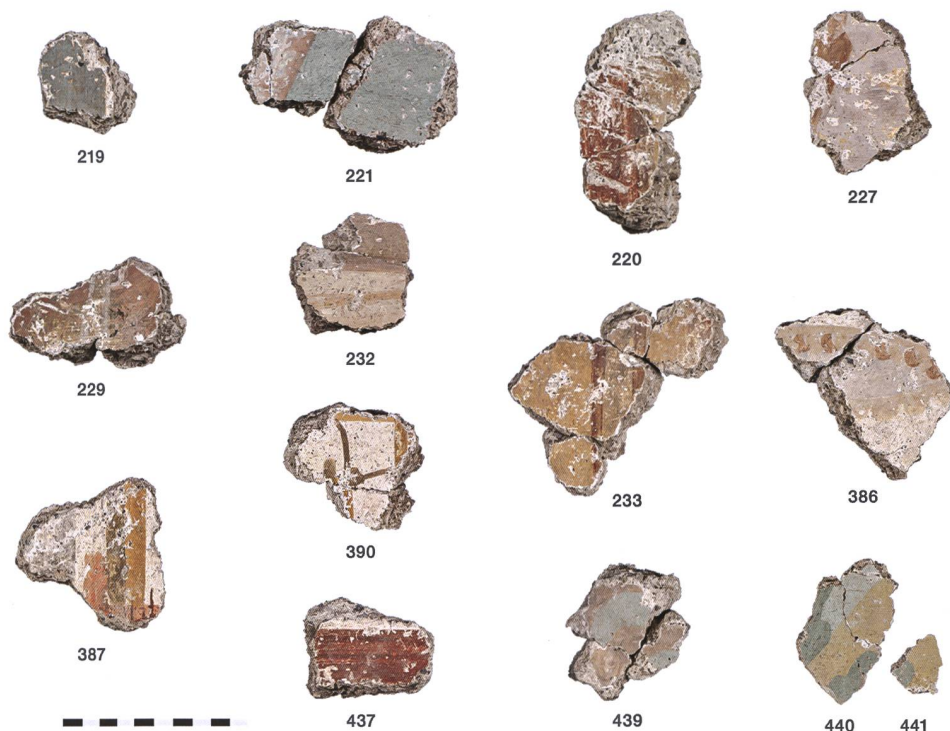
Les plus complets offrent une séquence, quelques articulations du décor ou un échantillonnage de motifs et « textures », mais ne permettent aucune reconstitution de quelque ordre que ce soit. Ils autorisent en revanche une proposition d'attribution à une typologie de décoration, voire orientent sur leur position d'origine dans le bâti et leur fonction architectonique.

Le décor D aux *tituli picti* (fig. 32)

L'ensemble D s'inscrit dans ce groupe de décors trop fragmentaires, et ce malheureusement car il témoigne d'une décoration de qualité intégrant surtout des inscriptions peintes. Ce décor a pu orner, si l'on s'en tient à leur lieu de découverte, un état antérieur à l'état 5 de la pièce R2C, qui endosse ainsi un clair caractère de représentation. Les quelques maigres remontages et fragments qui le représentent attestent de champs colorés aux textures variées, que l'on peut interpréter comme des imitations de marbres (cat. 219, 220, 221, 229, 232-233) ou, pour certains fragments (dont cat. 227), une représentation de cadre naturel (sol, rocher). Il s'agirait alors des vestiges d'une scène de grandes dimensions, dans l'esprit de celles intégrées aux décors de Boulton-sur-Suippe (FR) ou Charleville-Mézières (FR), cités plus haut, ou d'un péristyle d'Orbe-Boscéaz (VD)⁴⁹. Un fond blanc orné a dû surmonter les imitations de marbres. On y reconnaît en particulier une ombelle festonnée vert pâle à dessous beige (cat. 386), attestant l'existence d'une hampe de type candélabre. D'autres éléments rectilignes ou

48 Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004, 191-193, fig. 36-37.

49 Dubois 2016b, 81-86.



32 Décor D. Champs colorés unis, imitations de marbres et cadre naturel (cat. 221, 439), ombelle de candélabre (cat. 386) et divers motifs sur fond blanc. Éch. 1:4.

végétalisants, parfois assez complexes, pourraient participer de composantes architecturales ou ornementales dont la situation demeure malheureusement indéterminée (cat. 387, 390, 437, 439-441).

Comme dans le cas du décor C, ce répertoire suggère une riche composition à soubassement de marbres colorés et à fond supérieur blanc subdivisé par des bandes et filets, agrémenté de motifs végétaux et rythmé par des candélabres à ombelles, un motif somme toute archaïsant pour l'époque, ou un indice que ce décor est légèrement antérieur aux précédents. On connaît de tels candélabres à ombelles assez étroites, comme ici, à Orbe-Boscéaz, entre 161 et 180 de notre ère⁵⁰. Sur ce fond a pu prendre place en position centrale une éventuelle scène figurée mégalographique⁵¹. L'ensemble D peut être attribué avec les réserves de rigueur à ces décors bipartites d'époque antonine ou sévérienne mis en œuvre dans des pièces privilégiées à fort caractère de représentation. Ce rôle, induisant l'importance de la pièce qu'il ornait, est en tout cas assuré par la présence des inscriptions peintes, sans doute au centre des panneaux blancs. Pareille situation dans la composition les distancie de leur mise en œuvre de

Meikirch et les rapproche du témoin de Boscéaz, ce qu'étaye le soin de leur facture dans l'écriture choisie.

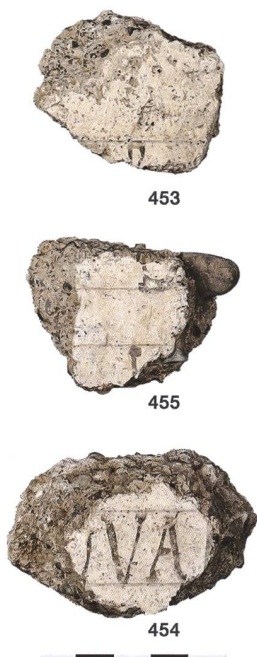
Les *tituli picti* du décor D

Trois fragments non jointifs présentent, sur fond blanc, quelques lettres d'une inscription peinte – ou *titulus pictus* – développée sur deux lignes au moins, distantes de 1,5 cm (fig. 33). Le fragment 453 présentant un *intonaco* plus épais que les deux autres, nous sommes en présence d'au moins deux *tituli*.

Les lettres ont été peintes en noir entre deux lignes-guides, fines incisions leur donnant une hauteur de 1 pouce (1,9 cm), pour une longueur de 1 cm, voire 1,2 cm. Dotées de petits empattements de 1,5-2 mm de section, elles sont très soignées, jouant sur les pleins et déliés (ou plus précisément, dans le cadre de cette lettre, des épaisses et des maigres). Contrairement à beaucoup de *tituli picti* qui recourent à

⁵⁰ Dubois 2016a, 144, et Dubois 2016b, 134, 137-140.

⁵¹ Sur ces scènes en contexte antonin ou sévérien, idem Dubois 2016a, 183-184 et 200-202; Provenzale/Bujard/Dubois 2012, 10-14, et Dubois/Bujard 2014, 104, pour l'exemple de Kallnach.



33 Les *tituli picti* du décor D. Éch. 1:2.

la capitale rustique, assez libre et souple, il s'agit ici pour ainsi dire d'une petite capitale monumentale, reflet de la lettre des inscriptions lapidaires. Son côté assez ramassé pourrait la rapprocher de l'écriture documentaire ou d'une capitale intermédiaire, dite « élégante », dont le cursus respecte l'angle droit et l'arc de cercle de la monumentale, mais joue sur les pleins et les déliés de la rustique.

La ligne supérieure conserve sur le fragment 453 une petite boucle qui pourrait être celle d'un R, la fracture empêchant de voir ce qui précède, et il semble y avoir un espacement après, aucune lettre n'apparaissant sur 1,6 cm.

Le fragment 454 conserve ce qui pourrait se lire NA (mais la première haste, très fine et ondoyante, serait étrange par rapport aux autres composantes de la lettre, droites) ou SVA suivi d'une haste appartenant probablement au même mot.

Le fragment 455 conserve les deux lignes de texte, et pourrait être en début de justification gauche de celui-ci : les lettres sont alignées l'une au-dessus de l'autre et précédées d'un espace vide de 1,5-1,7 cm. La ligne du haut conserve un D (de préférence à un B⁵²), la ligne inférieure une haste pouvant être un I ou appartenir à un H ou un L.

Par comparaison avec d'autres sites qui en proposent aussi, la présence probable d'une inscription peinte dans la pièce R2C oriente l'interprétation de sa fonction vers la réception et lui assigne en tout cas un caractère de représentation très marqué. Dans les provinces romaines, les attestations de *tituli picti* sont encore rares⁵³ : généralement retrouvés en contexte privé, ils transcrivent essentiellement trois types de contenus (texte littéraire de type poétique ou moralisant, commémoration d'événement, légende ou commentaire d'image). Des *tituli picti* découverts à Bregenz (AT) et dans la villa d'Otford (GB) proposent des citations de Virgile. En Suisse, outre Bümpliz, trois sites ont livré à ce jour de telles inscriptions : la villa d'Orbe-Boscéaz conserve deux-trois lettres isolées en grande capitale lapidaire de 6 cm environ, provenant d'une aula qui a pu servir à recevoir des clients ou réunir le personnel de la villa, à l'interface entre *pars urbana* et *pars rustica*⁵⁴. Un *titulus pictus* en petite capitale documen-

taire blanche sur fond noir provient d'Augst-Schönbühl, *insula* XXIII, et conserve la portion de phrase .CIT ETI LEGETU[M?]⁵⁵. Enfin et surtout, c'est du cryptoportique de la villa de Meikirch que proviennent cinq inscriptions peintes⁵⁶ : tracées dans une petite capitale rustique noire (h. 1,7 cm) sur fond blanc, elles sont développées sur 60 cm de longueur en exergue de scènes à l'interprétation difficile et ornant les compartiments de zone basse du décor. Les textes, peu compréhensibles, y témoignent de l'usage d'un patois local celto-latin, parfois mêlé de grec.

La proximité de ce site avec Bümpliz interpelle, bien que l'écriture ne soit pas la même, ni son contexte. Une émulation ou un usage plus courant qu'on ne l'imagine rapprocherait-il les deux sites bernois ? On soulignera davantage l'association de notre *titulus* sur fond blanc avec la probable imitation de placage de marbre, dans une composition décorative de caractère monumental, comparable dans sa fonction à celle ornant l'aula d'Orbe-Boscéaz, située comme à Bümpliz dans un corps de bâtiment périphérique de la *pars urbana*, mais peut-être destiné aux affaires et à la bonne marche du train de la villa. Le recours à une telle écriture revêt le local d'un caractère officiel, manifeste une volonté de démonstration, sinon du pouvoir, tout du moins du statut du propriétaire⁵⁷.

Séquence décorative E (fig. 34)

Isolée sur un support de mortier très proche des enduits C et D, cette séquence offre sur fond blanc des motifs stylisés peu déterminés (cat. 456-463). La comparaison les rapproche d'un répertoire de motifs végétalisants ou géométriques élaboré dans le courant du 2^e siècle, souvent mis en œuvre pour des décors à réseau (Tapetenmuster) ou des hampes ou candélabres

52 En raison du tracé apparent ample de la courbe, correspondant davantage à un D qu'à la boucle inférieure d'un B.

53 Etat de la question en 2009 dans Dubois 2016a, Annexe 3, 336-343. Leur répartition dépend grandement de l'état des découvertes archéologiques.

54 Dubois 2016b, 399, 401, et Dubois 2016a, 253.

55 Drack 1950, 56, fig. 26.

56 Suter et al. 2004, 89, 102, 107, 112, 116, 120, 143 (vers. fr. 10, 42, 66, 68, 86, 99, 143-145).

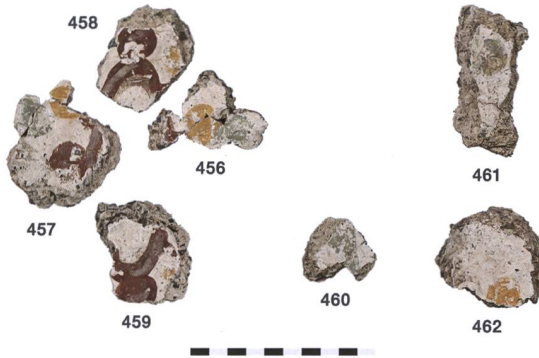
57 Dubois 2016a, 316-317.

stylisés. On reconnaît en effet un genre d'anneau bouleté bordeaux à rehauts blancs, associé à des éléments ovoïdes jaunes assurant une liaison avec des éléments verts à vert pâle. Une incision rectiligne dans l'axe de l'anneau (cat. 457) suggère une construction linéaire et symétrique de ces motifs. On les rapprochera d'anneaux bouletés constitutifs des hampes végétales du décor sévérien à fond blanc d'Avenches, *insula* 12a, précédemment cité pour le décor A⁵⁸.

Décor F à fond blanc sur plinthe mouchetée (fig. 35)

Retrouvé en remblai 1009 du radier 1003, entre la structure 1006 et le mur 959, cet ensemble, à fond blanc sur plinthe blanche mouchetée, s'inscrit bien dans le répertoire décoratif des pièces secondaires.

Il conserve essentiellement, située en bordure verticale ou horizontale de l'enduit, une large séquence rouge, grossièrement lissée et légèrement incurvée, flanquée d'un filet noir courant sur le fond blanc (cat. 467). Ce genre de

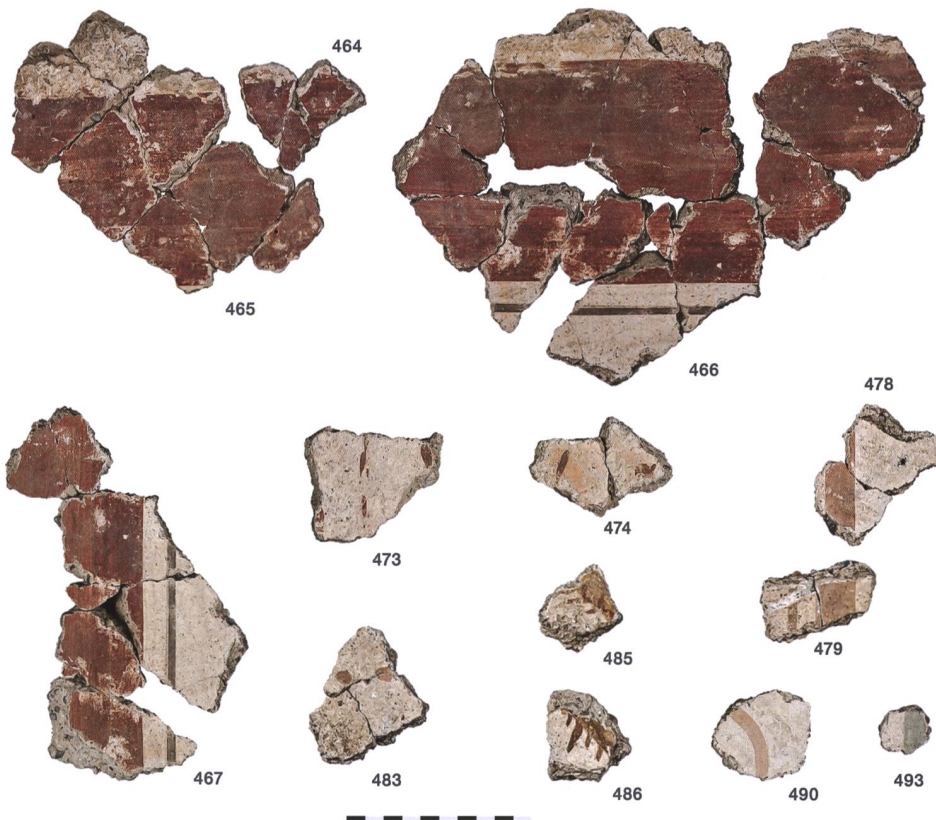


34 Séquence décorative E. Motif circulaire bouleté (?) rouge, agrémenté d'éléments jaunes et feuilles vertes sur fond blanc. Éch. 1:4.

bordure courante, vue par exemple en limite d'embrasure du décor A, se singularise ici par la largeur du bandeau rouge qui a peut-être encadré l'ensemble de la paroi, plinthe non comprise.

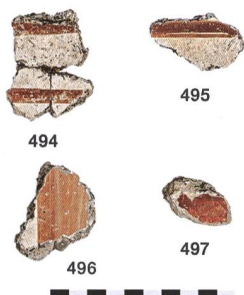
Outre cette dernière, à mouchetis rouge épars (cat. 473-474), les autres motifs sur fond blanc suggèrent une partition en panneaux

⁵⁸ Spühler et al. 2012, 191, fig. 89.

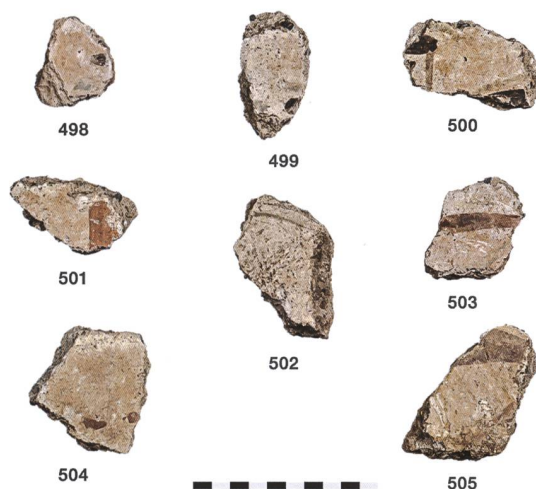


35 Décor F à fond blanc, bandes et guirlandes; large encadrement rouge de paroi et mouchetis de plinthe blanche (cat. 473-474). Éch. 1:4.

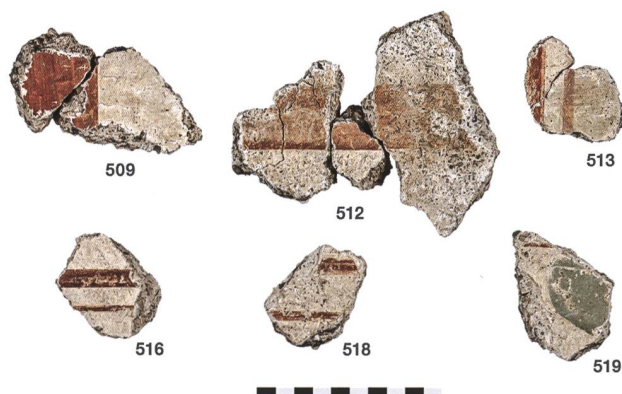
36 Décor G. Motifs linéaires sur fond blanc. Éch. 1:4.



37 Décor H à fond blanc. Motifs divers indéterminés. Éch. 1:4.



38 Décor I à fond blanc. Bande d'encadrement (cat. 509), bandeau, bandes et filets d'encadrement de champs, motif folié (cat. 519). Éch. 1:4.



simples, délimités par des cadres faits de bandes et filets rose clair ou foncé (cat. 478-479), avec d'éventuels points dans les angles (cat. 483). Trois filets parallèles, deux vert pâle et un rose foncé central (cat. 484), dessinaient peut-être des compartiments au-dessus de la plinthe. Quelques motifs agrémentaient les surfaces : des guirlandes droites brunes et jaunes à petites feuilles rouges ou brunes, orientées à 60° (cat. 485-486), des filets rosâtres à beiges ou noirs,

courbes ou rectilignes et parallèles (cat. 490) ; signalons également un champ (?) gris bleu (cat. 493).

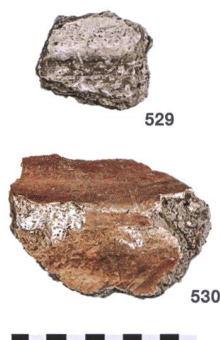
Ce décor remonte-t-il à l'ornementation du corridor R2B lors de la phase 4 ? C'est plausible si les gravats qui le contenaient, employés lors du chantier de la phase 5 pour le remblai et le radier 1003, n'ont pas été déplacés d'ailleurs, mais proviennent par exemple du démantèlement du mur 1012 et de structures connexes.

Associés morphologiquement et stratigraphiquement à l'enduit F, les ensembles résiduels G et H (fig. 36, cat. 494-497, et fig. 37, cat. 498-505) sont en relation avec les pièces R2B et R2E : ils ne conservent guère que des bandeaux rouges de partition ou de bordure de décor, des bandes, filets et quelques motifs indéterminés noirs, bruns, rose foncé et verts (feuillage ?). On relèvera la facture des filets sur cat. 495, soigneusement réalisés sous la forme de deux traits parallèles et d'un remplissage rouge foncé, ainsi que, sur la surface et la tranche inférieure de cat. 505, le conglomerat de mortier caractéristique de la proximité avec les niveaux de travail ou de circulation de chantier, pouvant attester du contact de l'enduit avec le sol.

Décors I et J à fond blanc

Ecroulé après la toiture du bâtiment dans la pièce R2A, le décor secondaire I a été retrouvé mélangé au décor A (fig. 38). Quelle pièce a-t-il orné ? Mystère. Existait-il un étage au bâtiment C, qui aurait aligné des espaces de service ? Outre son fond blanc majoritairement mélangé au décor A, cet enduit a livré quelques bandes rouges de partition de paroi (cat. 509, 512), des paires de bande et filet déjà vues dans les décors précédents pour rehausser les panneaux, ici de bordeaux (cat. 513, 516, 518), quelques éléments verts à proximité de filets apportant sans doute une touche végétale à la composition (cat. 519).

Associé au décor I, le revêtement d'arcature J retrouvé en R2C, représenté par cat. 529, échantillon prélevé sur l'enduit laissé *in situ*, et cat. 530 (fig. 39) : le premier montre une bande noire appartenant au décor géométrique esquissé sur un relevé stratigraphique intégrant cette structure, le second un fragment d'arête incurvé rouge.



Éléments épars (K et L, fig. 40-41)

Les derniers enduits porteurs de motifs restent anecdotiques : pour l'enduit K, un bord de paroi sans doute, rouge, et un filet noir et pour l'enduit L, une plinthe mouchetée de rouge et un bandeau rouge.

L'enduit K offre l'intérêt d'une couche intermédiaire d'isolation à la poudre de tuileau. La provenance de l'enduit L, R2F, pourrait suggérer son appartenance au décor de façade M 835 à l'état 3 ou 5.

6

Bilan

Au terme de cette présentation, nombre de questions restent ouvertes. Outre les scénarios d'évolution du bâtiment C, la quantité de revêtements, peints ou non, témoignent de l'évolution complexe de l'édifice, mais pourraient aussi, pour certains, provenir d'autres bâtiments du site, comme matériau de remblai. L'analyse des revêtements n'a malheureusement pas permis de résoudre certaines questions stratigraphiques rencontrées lors de la fouille en 2014, en raison de l'exploration très limitée des niveaux antérieurs. La reprise exhaustive des données de fouille, liée à l'exploration de surfaces alentours pourrait seule en éclaircir le développement. Il en ressort toutefois la datation des dernières phases constructives et quelques hypothèses quant à la destination du bâtiment C.

6.1

Evolution, programmatique et datation

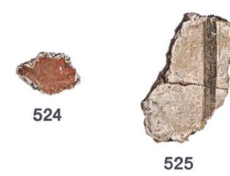
Les principaux décors ornaient jusqu'à preuve du contraire les pièces où ils ont été retrouvés. C'est le cas du décor A. Le problème réside dans leur disparité de durée d'emploi, puisque certains, comme le décor C, ont été retrouvés tant en démolition finale qu'en remblai du dernier état de construction, constituant l'extension maximale du bâtiment C. Stylistiquement, ces décors ne se distinguent que très peu, obligeant à resserrer leur chronologie autour des règnes d'Antonin ou Marc-Aurèle peut-être, en tout cas sans doute Commode, voire Septime Sévère. L'on resterait ainsi encore pour l'ultime phase de décoration dans le 2^e siècle.

Les décors A-B, C, D sont tous des réalisations élaborées, les deux derniers, largement polychromes, offrant des indices d'ornementation d'apparat dont témoignent tant le répertoire d'imitations de placage de marbre, voire de scènes mégalographiques, que la présence des inscriptions peintes. Le décor C a pu orner, complet, un local de l'état 3 ou 4 dont certains murs ont été maintenus jusqu'à l'état 5 en R2E. À noter qu'aucun fragment arqué, pouvant attester l'ornementation de l'abside en R2D, n'a été retrouvé.

La pièce R2A, largement ouverte apparemment sur le passage L3 à l'état 5, a pu maintenir une fonction de vestibule, d'accès à la villa depuis le nord-est. Seule une fouille du mur de façade 835 dans la parcelle adjacente pourra confirmer ou non cette hypothèse⁵⁹. Toutefois, le décor qui l'ornait pourrait parfaitement convenir aussi à une exèdre, pièce d'agrément ouverte dans ce corps d'édifice le long d'axes de distribution de l'établissement (R5, R3). Le type est connu ailleurs et relevé par Plinie le Jeune

39 Décor J d'arcature. Bande noire et bandeau rouge d'arête concave (face-intrados). Éch. 1:4.

40 Décor K. Champ et filet. Éch. 1:4.



41 Décor L. Mouchetis de plinthe et motifs linéaires. Éch. 1:4.



⁵⁹ On relèvera à cet égard sa parenté, et celle du bâtiment C en général, avec la disposition d'une aile de la villa de Dambelain (Vosges, FR) : l'aile, perpendiculaire au corps principal de la *pars urbana* et appuyé contre l'enclos, y comprenait également une pièce d'environ 7 m de côté interprétée comme « porche d'entrée », ou plutôt vestibule, fonction assurée par son ouverture sur une allée la reliant à une voie longeant la villa (plan sur www.inrap.fr).

dans la description de ses *villae*⁶⁰. Le décor D, caractérisé par ses *tituli picti*, a été attribué à la pièce R2C, sans doute d'un volume similaire à R2E. On a relevé plus haut le rôle de telles inscriptions dans des locaux de représentation de type aula, et suggéré une fonction similaire à Bümpliz.

6.2

Le bâtiment : quelle destination ?

L'on ne peut, en l'état, que soutenir cette proposition pour le bâtiment C par rapport au reste de l'établissement : dotée à l'état 5 de grandes pièces reprenant pour certaines des volumes antérieurs – dans l'hypothèse où l'on attribue le mur 835 à l'état 3 –, cette aile pourrait avoir rapidement reçu sa fonction, maintenue au cours du temps indépendamment des redistributions architecturales tendant vers une homogénéisation des espaces et une amélioration des structures d'accueil (installation de chauffage en particulier). Elle aura alors constitué l'interface entre l'extérieur et l'intérieur, l'espace d'autoreprésentation, peut-être, du propriétaire de Bümpliz, qui destinait ce bâtiment à son *negotium*, réservant le reste des édifices à son *otium*.

Résumé

Les fouilles menées en 2014 dans le jardin du Bienzgut ont livré les fragments de 25 enduits muraux provenant majoritairement de l'aile de réception. Parmi eux, une douzaine révèle la décoration peinte de pièces secondaires ou à caractère d'apparat. On relèvera en particulier le décor de guirlandes et d'oiseaux sur fond blanc, retrouvé effondré dans une des pièces, dont l'état de préservation permet une reconstitution. Ensuite on relève un décor très incomplet mais comprenant des imitations de placages de marbre et des motifs végétaux stylisés caractéristiques du dernier quart du 2^e siècle et du premier du 3^e siècle. Enfin, on note un troisième décor, sans doute de même répertoire, incluant des inscriptions peintes attestées malheureusement que par trois fragments, mais dont la présence est significative. Ces peintures murales,

dont l'attribution à l'un ou l'autre des états de construction de ce corps de bâtiment pose problème, s'inscrivent en effet toutes dans une fourchette chronologique n'outrepasant sans doute pas deux générations. Elles témoignent, avec les décors très similaires anciennement découverts sur ce site et conservés au Musée d'Histoire de Berne, de l'épanouissement de l'établissement à cette époque et, en particulier, de son corps probablement dévolu à la réception.

Zusammenfassung

Bei den Ausgrabungen im Garten des Bienzgutes 2014 kamen 25 Fragmente von Wandmalereien zum Vorschein, die grösstenteils aus dem Empfangsbereich stammen. Ein Dutzend davon enthüllt eine malerische Ausstattung von Neben- wie von Prunkräumen. Besonders hervorzuheben ist ein Dekor auf weissem Grund, der verstürzt in einem der Räume gefunden wurde. Dank seiner guten Erhaltung kann ein Muster mit Girlanden und Vögel rekonstruiert werden. Weiter sticht eine unvollständig erhaltene Verzierung heraus, auf der sich Marmorimitationen und stilisierte Pflanzenmotive abzeichnen, die charakteristisch sind für das letzte Viertel des 2. Jahrhunderts und das erste Viertel des 3. Jahrhunderts. Ein dritter Dekor, zweifellos aus demselben Repertoire, weist gemalte Inschriften auf, die zwar nur auf drei Fragmenten vorkommen, deren Vorhandensein jedoch bedeutsam ist. Diese Wandmalereien können nicht eindeutig einer bestimmten Bauphase zugeordnet werden, sie fallen jedoch in einen Zeitraum von höchstens zwei Generationen. Zusammen mit ähnlichen Verzierungselementen, die bei älteren Untersuchungen in dieser Fundstelle geborgen und im Bernischen Historischen Museum konserviert wurden, zeugen sie von der Blütezeit des Gebäudes und insbesondere von einem Gebäudeteil, der zu Empfangszwecken genutzt wurde.

⁶⁰ On le rapprochera dans cette fonction du décor de l'exèdre 9bis dans la villa d'Orbe-Boscéaz ; Dubois 2016a, 232-233, 251 note 138.

Bibliographie

Barbet 2008

Alix Barbet, La peinture murale en Gaule romaine. Paris 2008.

Barbet/Fuchs 2008

Alix Barbet et Michel Fuchs (dir.), Les murs murmurent. Graffiti gallo-romains. Musée romain de Lausanne-Vidy. Lausanne 2008.

Bolliger Schreyer 2006

Sabine Bolliger Schreyer, Römische Mosaiken. Wohnen und Baden in der Antike. Glanzlichter des BHM 17. Bern 2006.

Drack 1950

Walter Drack, Die Römische Wandmalerei der Schweiz. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz VIII. Basel 1950.

Drack 1986

Walter Drack, Römische Wandmalerei aus der Schweiz. Feldmeilen 1986.

Dubois 1996

Yves Dubois, Venatio et peinture murale romaine à Yvonand-Mordagne (VD). *as. archéologie schweiz* 19/3, 1996, 112-122.

Dubois 2016a

Yves Dubois, Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz. *Urba II*, volume 1 : L'apport des peintures murales. *Cahiers d'archéologie romande* 163. Lausanne 2016.

Dubois 2016b

Yves Dubois, Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz. *Urba II*, volume 2 : Catalogue descriptif et analytique des peintures murales. *Cahiers d'archéologie romande* 164. Lausanne 2016.

Dubois 2017

Yves Dubois, Kallnach, Hinterfeld. Die Siegespreise in Wandmalereien der römischen Villa. *Archäologie Bern/Archéologie bernoise* 2017, 67-69.

Dubois/Broillet-Ramjoué 2021

Yves Dubois et Evelynne Broillet-Ramjoué, Les peintures murales du bâtiment C de la villa de Bümpliz/BE, fouille 2014 de Bienzgut, Bernstrasse 75B. *Rapport d'étude Pictoria s.n.c.*, Service archéologique du canton de Berne, Archives communales, FP-Nr. 038.606.2014.02.

Dubois/Bujard 2014

Yves Dubois et Sophie Bujard, Enduits peints et stucs en Suisse: travaux récents. *Peintures et stucs d'époque romaine. Révéler l'architecture par l'étude du décor. Actes du 26^e colloque de l'AFPMA, Strasbourg, 16-17 novembre 2012. Pictor 3. Toulouse 2014, 95-115.*

Dubois/Fischbacher 2012

Yves Dubois et Verena Fischbacher, Décors peints de l'insula 17 à Avenches. *Prélèvement, conditionnement et étude préliminaire. Bulletin Pro Aventico* 53 (2011), 2012, 93-104.

Dubois/Vaucher 2019

Yves Dubois et Cindy Vaucher, Die Wandmalereien in der Insula 8: eine Neuuntersuchung der Funde von 1919. *Jahresbericht Augst und Kaiseraugst* 40, 2019, 265-318.

Fuchs 2016

Michel Fuchs, Les fragments peints de thermes domestiques à Avenches, insula 10 Est, maison centrale. In: *Tect 2. La pittura frammentaria di età romana: metodi di catalogazione e studio dei reperti. Padova 2016, 139-152.*

Fuchs/Garnerie (à paraître)

Michel Fuchs et Sylvie Garnerie, Peinture marmoreenne pour salon à Vallon (Suisse). In: *Peintures murales et stucs d'époque romaine. Études toichographiques. Actes du 32^e colloque de l'AFPMA, Nîmes, 22-23 novembre 2019. Pictor. Bordeaux.*

Garnerie 2016

Sylvie Garnerie, Zoom sur la peinture antique de Courtepin. *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 18, 2016, 141.

Garnerie-Peyrollaz/Fuchs 2006

Sylvie Garnerie-Peyrollaz, Michel Fuchs, Balade dans la pergola peinte de Bösing. *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 8, 2006, 196-215.

Gogräfe 1999

Rudiger Gogräfe, Die römische Wand- und Deckenmalereien im nördlichen Obergermanien. *Archäologische Forschungen in der Pfalz, Reihe C, Band 2. Neustadt an der Weinstrasse 1999.*

Hathaway/Lehmann/Pillet 2016

Natasha Hathaway, Mirja Lehmann et Louise Pillet, Wandmalerei mit Weintrauben und Tieren aus der römischen Villa an der Sälistrasse in Olten. *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 21, 2016, 31-51.

Mamin 2015

Yann Mamin, Bern, Bümpliz, Bienzgut. *Rapport de fouille 2015. Service archéologique du canton de Berne, Archives communales, FP-Nr. 038.606.2014.02.*

Peyrollaz 2001

Sylvie Peyrollaz, La peinture au lion de Martigny. In: *Laurent Flutsch (éd.), Vrac. L'archéologie en 83 trouvailles. Hommage collectif à Daniel Paunier. Lausanne 2001, 74-75.*

Provenzale/Bujard/Dubois 2012

Veronica Provenzale, Sophie Bujard et Yves Dubois, Les peintures murales de la villa de Kallnach/BE, fouille Gässli 4. *Rapport d'étude Pictoria s.n.c.*, Service archéologique du canton de Berne, Archives communales, FP-Nr. 004.003.1999.01.

Rohrbach 2012

Urs Rohrbach, Die römische Villa: Bern-Bümpliz, Mauritiuskirche. *Auswertung der Grabungen 1996 bis 1999. Ein Beitrag zur römischen Siedlungsgeschichte im helvetischen Aareraum. Masterarbeit Universität Bern 2012.*

Rohrbach 2016

Urs Rohrbach, Die römische Palastvilla von Bern-Bümpliz. *Baugeschichte(n) einer Villa im helvetischen Aareraum. Archäologie Bern/Archéologie bernoise 2016, 184-215.*

Spühler et al. 2012

Alexandra Spühler et al., Cerfs, cygnes et monstres marins. *Un décor figuré à fond blanc de l'insula 12a à Avenches. Bulletin Pro Aventico* 54, 2012, 119-126.

Suter et al. 2004

Peter J. Suter et al., Meikirch. *Villa romana, Gräber und Kirche. Bern 2004.*

Thomas 2018

Renate Thomas, Die römische Wand- und Deckenmalerei in den beiden Germanien und der Gallia Belgica. *Pictores per provinciales II – status quaestionis, Actes du 13^e Colloque de l'AIPMA, Lausanne, 12-16 septembre 2016. Antiqua* 55. Basel 2018, 761-780.

Vauthey/Garnerie-Peyrollaz 2004

Pierre-Alain Vauthey et Sylvie Garnerie-Peyrollaz, Estavayer-le-Gibloux rattrapé par son passé. *Grandeur et décadence des thermes staviacois. Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 6, 2004, 168-201.

Wiblé 2008

François Wiblé, Martigny-la-Romaine. *Martigny 2008.*